ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Samedi 19 décembre 2020

En visioconférence

La séance est ouverte à 9 h 30 sous la présidence de M. Hillion.

M. le Président - C'est la Première fois que vous sommes aussi nombreux et paradoxalement c'est la première fois que je vois aussi peu de visage et croyez bien que cela est particulièrement frustrant
J'ai eu le plaisir et la chance de participer aux assemblées des 4 districts et donc à défaut de vous rencontrer je vous ai vu !!! Mince consolation car peu de véritables rencontres comme par le passé autour du café d'accueil ou le pot de fin d'assemblées.
J'espère que tous, avec vos proches, vous avez pu éviter ce satané virus. Malheureusement certains de vos licenciés ont été touchés ou ont perdus des proches aussi je vais me taire quelques secondes pour nous permettre de penser à eux.
Merci, je déclare donc ouverte cette assemblée générale ordinaire et élective.
Je passe la parole à M. PARE, représentant de la Commission Régionale de Contrôle des Opérations Electorales qui va présenter les modalités de votes.

M. Joseph PARE - Bonjour à tous.
Cette Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de football est une assemblée générale élective.
Elle se déroule, pour la première fois, dans des conditions particulières et une organisation dématérialisée a dû être mise en place afin de respecter le contexte sanitaire.
De ce fait, cette assemblée Générale va se dérouler en visio-conférence et vous devrez exprimer votre vote à partir de la connexion qui vous a été attribuée.
Je vous rappelle qu'une assistance a été mise en place au cas où vous rencontriez des difficultés techniques.
Elle peut se faire :

- Soit par téléphone
- Soit par mail.

Le numéro de téléphone et l'adresse mail à contacter vous ont été communiqués dans les messages que vous avez reçus jeudi dernier et ce matin.

Tout d'abord, je suis en mesure de vous annoncer que le quorum requis pour la tenue de cette assemblée qui est fixé à :

- Un tiers au moins des représentants des clubs de ligue et a un tiers au moins des représentants des clubs de district
- Ces clubs devant représenter au moins le tiers de la totalité des voix.

RAPPEL des VOTES.

Ces élections concernent :

- Le renouvellement du comité de direction de la Ligue.

- L'élection des délégués appelés à représenter les clubs amateurs de la LBF aux assemblées Fédérales de la FFF et de la LFA.

Il me parait important de vous rappeler que les prochaines assemblées Générales de ces deux instances qui sont prévues en début d'année 2021 seront également appelées à renouveler leur comité de direction.

Afin que vous puissiez vous familiariser avec la technologie mise en place et de vérifier le bon fonctionnement des procédures de vote, je vous propose de procéder à un vote « test ».

Pour réaliser ce vote « test » Je vous propose donc de donner votre avis sur la question suivante :
« Etes-vous pour ou contre la buche en chocolat pour le réveillon de Noel »
Vous votez « pour » ou « contre »
Vous disposez d'une durée de 45 secondes pour voter.
Le vote est ouvert. Le vote est clos.
Le résultat est le suivant :

- Pour : 75,84%
- Contre : 24,7%

Le résultat de ce test me semble satisfaisant, je passe donc la parole à Jean Claude HILLION pour la suite de cette assemblée.

M. le Président : Merci M. PARE,
Monsieur LE GALLOUDEC, Secrétaire Général qui habituellement dirige ces AG ne peut être là.
Aujourd'hui je serai donc le fil conducteur de celle-ci.
Et cela commence par l'adoption du Procès-verbal des dernières assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 19 Octobre 2019 qui est paru sur le site de la Ligue le 23 juin 2020
Avez-vous des remarques ?
Vote pour l'adoption du procès-verbal de ces Assemblées.
Résultat des votes :

- Pour : 99,12%
- Contre : 0,88%

Merci

Présentation du rapport d'activité :
Cette saison2019/2020 restera certainement dans les mémoires puisqu'elle n'a pas pu se dérouler complètement du fait du confinement (ce nouveau mot qui aujourd'hui résonne quotidiennement dans nos pensées) un arrêt brutal et inédit de nos compétitions sans espoir de les mener à leur terme.
Les commissions Régionales des compétitions de la ligue ont donc pris acte des dispositions des règles de départage actées.
Par le Comité Exécutif de la FFF le 16 Avril, par le comité de la Ligue Le 12 mai et de ce fait aucun titre de champion n'a été décerné à l'issue de cette saison.

Je ne reviendrais pas sur la déception légitime que vous avez pu ressentir mais comme je l'ai dit à tous ceux qui m'ont appelé, pour parfois dire leur colère ! C'était sans aucun doute la moins mauvaise des solutions et tout comme vous je n'ai aucune envie de vivre une situation identique !

Au niveau des licencies

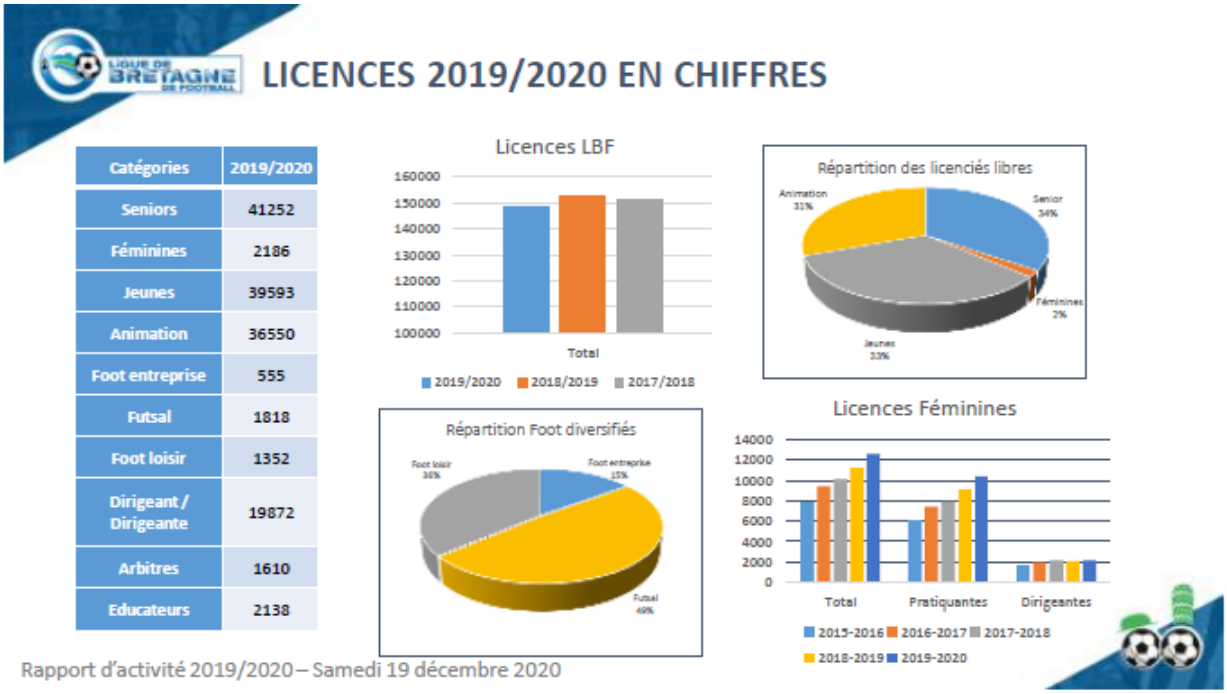

Catégories	2019/2020
Seniors	41252
Féminines	2186
Jeunes	39593
Animation	36550
Foot entreprise	555
Futsal	1818
Foot loisir	1352
Dirigeant / Dirigeante	19872
Arbitres	1610
Educateurs	2138

Les effectifs sont à la fin de cette saison en légère baisse, nous passons ainsi sous la barre des 150 000 licenciés avec comme conséquence immédiate de n'avoir plus que 2 représentants des clubs lors des assemblées Fédérales.

Mais quand on observe la répartition des Licences « libre », on peut se féliciter de voir que plus de 60% de nos licenciés ont moins de 18 ans, ce qui prouve que l'avenir est là.
Coté Licences Féminines, on observe une augmentation de près de 35% en 4 ans, impact des deux Coupes du Monde organisées en France.
Et enfin, on observe une augmentation des licences Foot Diversifié avec le développement Futsal et du Foot Loisir, ce qui montre l'envie de nos licenciés de pratiquer autrement.

L'arbitrage, une belle saison

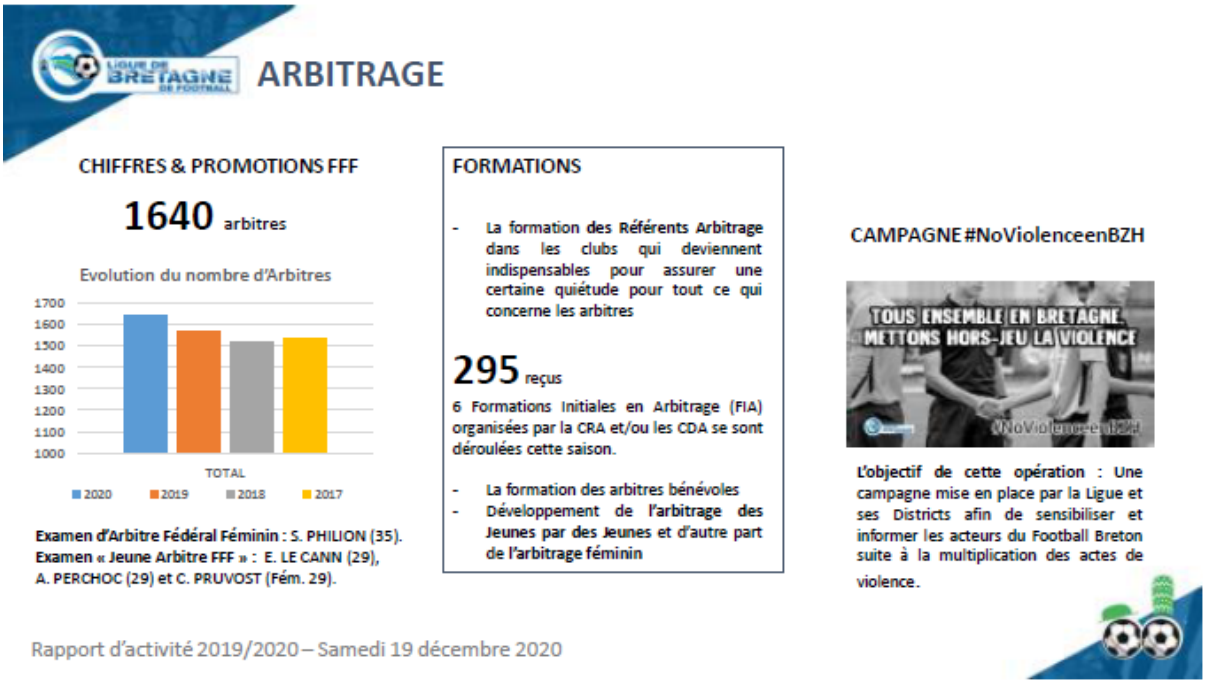

Une belle saison pour l'arbitrage. Avec le nombre d'arbitres en augmentation (+80 arbitres) qui peut notamment s'expliquer par la multiplication des formations initiales (295 reçus au cours de cette saison), la mise en place des référents en arbitrage dans les clubs depuis quelques saisons, ainsi que le développement de l'arbitrage des jeunes par les jeunes.
Mais attention cela reste fragile à cause notamment de comportements déviants sur et autour des terrains, c'est pour cela que nous avons voulu interpeller avec la campagne de sensibilisation #No Violence en BZH en ce début d'année 2020.

La résonnance de cette campagne montre aussi votre engagement fort dans les actions éducatives et citoyennes comme :
- la mise en place du PEF dans vos associations avec plus de 300 actions mises en valeur sur notre site ainsi que la désignation des lauréats PEF)
- celle du carton vert sur les U15
- et l'engagement pour le Téléthon que ce soit des clubs ou de la Ligue

Au niveau de l'accompagnement des clubs

- Dans le cadre du FAFA, plus de 920 000€ d'aides ont été distribuées répartis comme vous le voyez sur le diaporama
- La reconnaissance des bénévoles (50 d'entre eux ont pu participer à un Week-end à Clairefontaine) et la formation avec la mise en place des modules du PFFD (parcours fédéral de formation des dirigeants) Qui devra être renforcé dans les prochaines années !
- Et enfin la labellisation qui doit permetre la structuration des clubs (accueil, encadrement, projet club). Je vous encourage à aller voir sur le site de la ligue la philosophie du label qui je vous le rappelle est accessible à tous les clubs quel que soit leur niveau.

Dans la suite des formations, l'activité de l'IR2F monte en puissance de saison en saison !

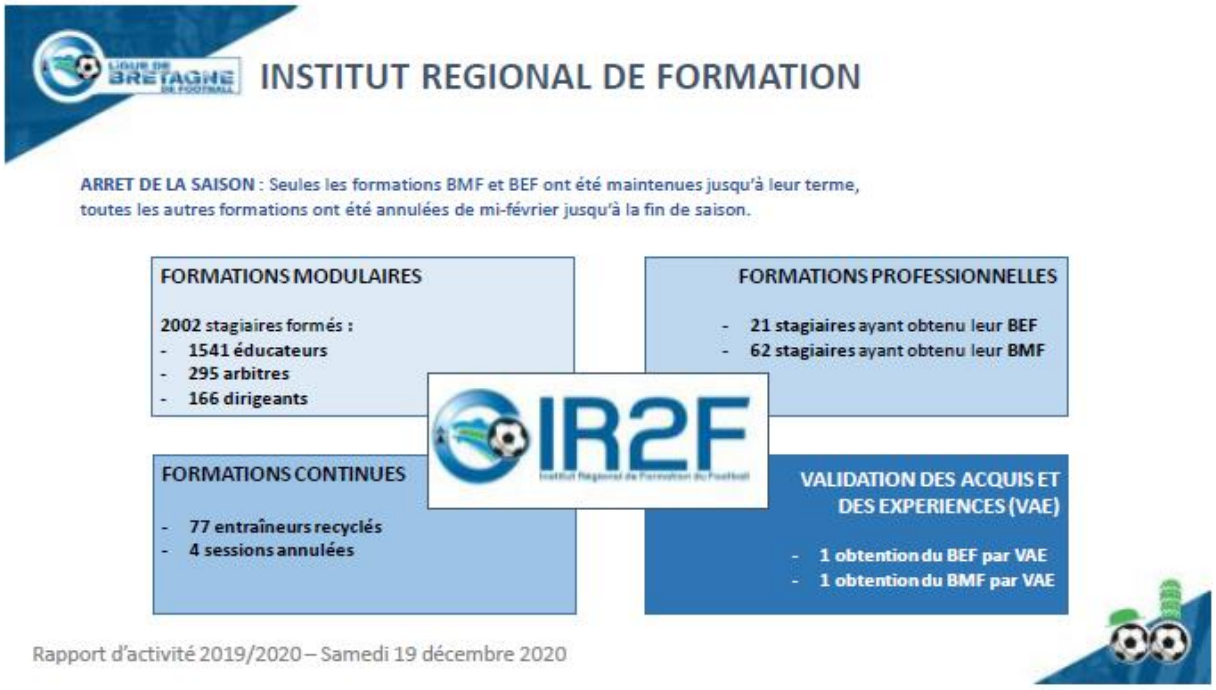

Mais avec l'arrêt de la saison, seules les formations BMF et BEF ont été maintenues jusqu'à leur terme, toutes les autres formations ont été annulées de mi-février jusqu'à la fin de saison. 2 150 personnes formées

Sur le plan technique malgré la crise sanitaire l'activité a perduré (les détections, le recrutement des nouvelles promotions pour nos 90 sections sportives).

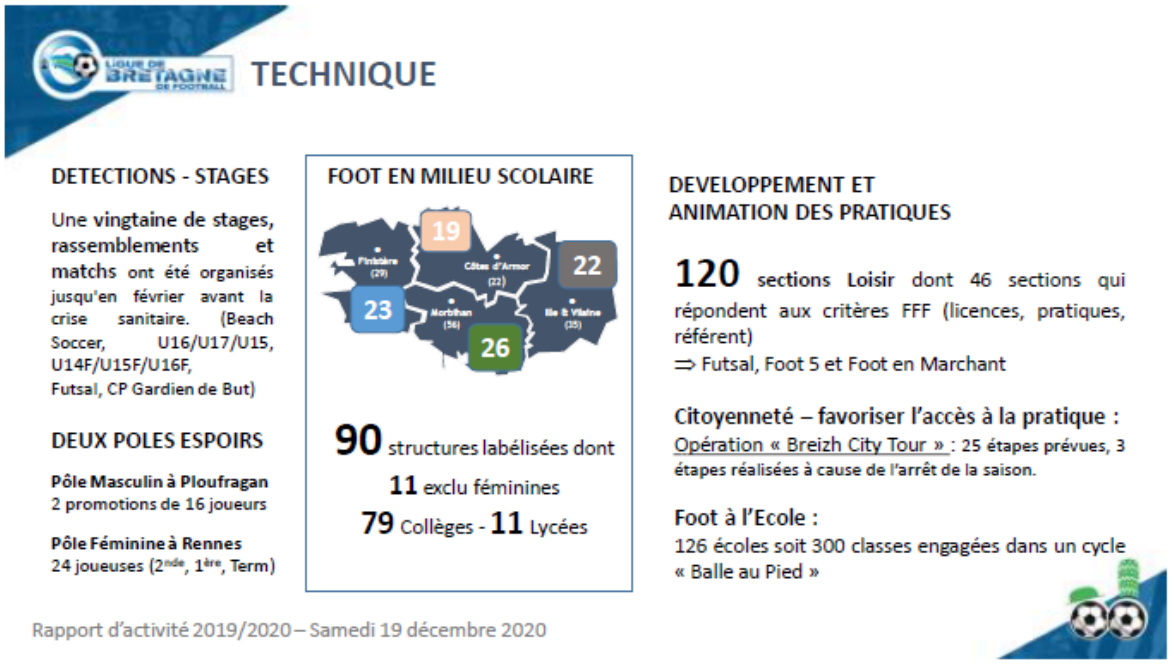

Au niveau des pôles Espoirs, rénovation des structures, renforcement des staffs et développement des outils innovants (GPS, vidéo…) pour tendre vers l'excellence pour nos jeunes talents bretons.

Ce que nous pouvons retirer de cette crise c'est qu'il faut sans aucun doute réfléchir à la mise en place de nouvelles pratiques comme le Foot5, le Foot en Marchant, le Fut-Net… et développer les sections Foot Loisir dans les clubs.
La pandémie nous a contraint, outre le fait de clore la saison prématurément, de trouver des alternatives pour garder le lien avec nos clubs et nos licenciés.

Avec Un Comité à votre écoute et réactif à toutes les décisions qui ont été prises,
Avec la Continuité des services de la ligue, une animation comme le Breizh Foot D'jour,
Avec la mise en place du fond de solidarité via la Fédération, les Ligues et les Districts. Soit 450 000€ d'aide apportée par les centres de gestion bretons.
Dernier point, et pour rappel, les sites internet de la Ligue, des Districts et FFF sont bien les seuls canaux officiels d'informations.

Le Magazine Bretagne Foot aura connu un beau lifting afin de mettre en valeur les clubs et les acteurs de foot breton.
Nous avons eu la chance d'accueillir aussi deux beaux événements avec la 1ère édition du trophée des championnes et deux matchs internationaux de Futsal.
Pour finir, je voudrais remercier l'ensemble des membres de commissions et le personnel qui œuvrent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement de notre football !
Je vous remercie de votre attention. Nous allons passer au vote pour ce rapport d'activité.

- Pour : 98,41 %
- Contre : 1,59 %

Adopté.
Merci beaucoup, je passe la parole à M. Rémy MOULIN, trésorier général pour le compte rendu financier.

M. Rémy MOULIN. Bonjour à toutes et à tous.
Monsieur le Président de la Ligue de Bretagne, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs, chers amis,
Je vais vous présenter les comptes de la Ligue arrêtés au 30 juin 2020 pour la saison 2019-2020 : le bilan actif et le bilan passif au 30 juin 2020 ainsi que par le compte de résultat de la saison 2019-2020.
Une saison inédite du fait de l'arrivée de la Covid-19 avec comme corollaire l'arrêt des compétitions en mars et les incidences financières en Recettes et en Dépenses.

Le total du bilan est équilibré à 9 935 271€.

Bilan actif immobilisé : 5 746 000 €

dont 5 584 099€ (5 476 644 €) immobilisations corporelles soit plus de 5,2M€ pour les terrains (1.3M€) et les constructions (3,9M€) + 107 000€.

La variation de l'actif immobilisé s'explique par l'acquisition d'immobilisations nouvelles pour 551 000€ (terrain hybride à Ploufragan pour 442 000€), et la dotation aux amortissements pratiquée à hauteur de 422 000€.

A noter la mise au rebut de matériels bureautiques et informatiques anciens et totalement amortis pour 234 000€.

Bilan actif circulant : s'élève à 4 188 943€ (4 981 754€), en diminution de 700 000€ principalement lié aux valeurs de placement pour 2.9M€. On y retrouve également des créances FFF, partenaires et clubs et les liquidités

Bilan passif dont le total s'établit à 9 935 271 €

Les capitaux propres s'établissent à 8 129 800€ € contre 6 818 841 € (+ 1 310 958€) : due principalement au changement de méthode de présentation concernant la CEM pour 1 269 473€ auparavant présenté en autres dettes.

Les provisions et fonds dédiés, pour 886 007 € (398 502 €) dont 822 584€ de provisions pour risques et charges, en augmentation de 488 000€ par rapport à la saison dernière : essentiellement la dotation d'une provision FONDS DE SOLIDARITE CLUBS de 405 000€.

Les dettes :

Pour un montant total de 919 465€ contre 3 280 633 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de l'ordre de 2 361 168 €, réparti :

1. Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : 241 641 € (315 817€) en baisse de 74000€.
2. Dettes d'exploitation : 74 000 € se décomposant comme suit :
   - des dettes fournisseurs 49 000€ (-344 110€)
   - des Districts 10 000€
   - des comptes clubs pour 64 000€ (743 000€). - 679 000€. Les acomptes clubs habituellement demandés au mois de juin ne l'ont pas été cette saison en raison de la crise sanitaire.

3. Dettes fiscales et sociales : 351 634 €. On y retrouve des provisions pour congés payés, de la TVA, différentes taxes sur les salaires, cotisations (Urssaf, Assedic, caisse de retraite…), charges sociales.
4. Autres Dettes : 120 559€ (-1 143 592€) : dû au changement de méthode sur la comptabilisation de la Caisse d'Entraide Mutuelle (positionné au passif mais en capitaux propres).
   - des charges à payer pour 121 000€.
5. Produits constatés d'avance : 83 213€.

COMPTE DE RESULTAT

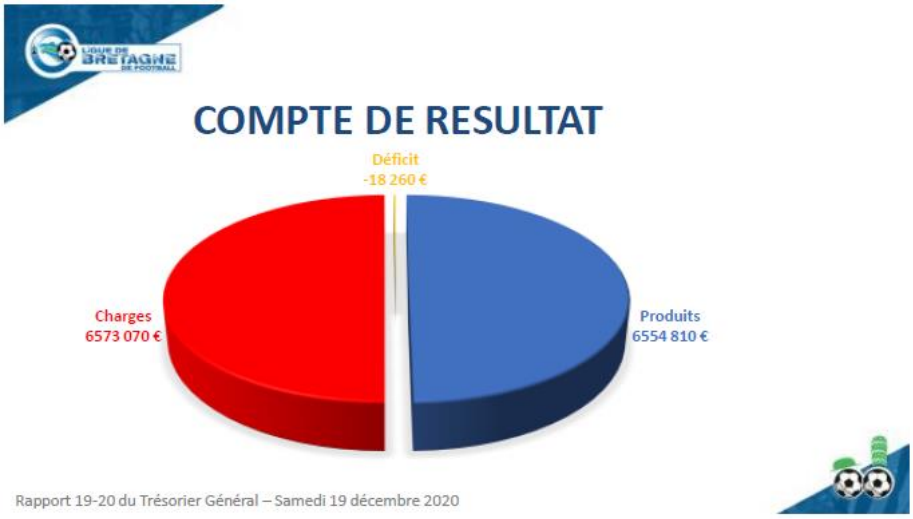

Tout d'abord, les PRODUITS s'élèvent à 6 554 810€ (6 731 825€), quant aux CHARGES, elles s'élèvent à 6 573 070€ (6 606 343€). Le compte de résultat fait donc apparaître un déficit de 18 260 €.

Voyons ce compte de résultat un peu plus dans le détail.

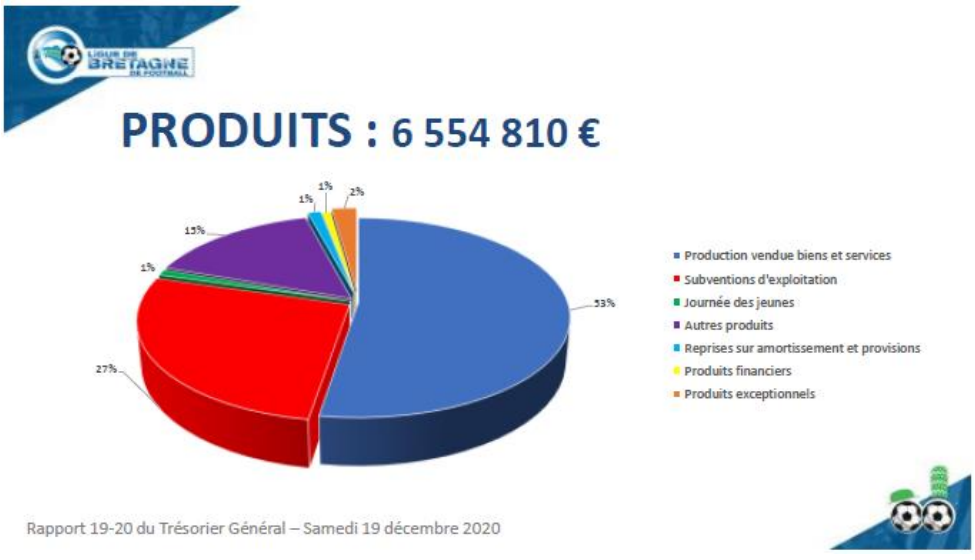

Les PRODUITS s'élèvent à 6 554 810,42€ en diminution de 3,25% dont :

- 53 % Production vendue,
- 27 % Subvention d'exploitation,
- 1% Redevances des jeunes,
- 15% Autres produits,
- 1% Reprises sur amortissements

Soit 6 359 000 € de Produits d'exploitation

Auxquels se rajoutent 1% produits financiers et 2% produits exceptionnels.

Passons au résultat d'exploitation : écart entre les ressources d'exploitation et les charges d'exploitation.

Le résultat d'exploitation est positif cette saison de 300 355€ contre 113 799€ la saison précédente.

Nous enregistrons une diminution des recettes et des charges, ces dernières de façon plus importante permettant ainsi d'enregistrer un excédent d'exploitation.

Les 6 359 000€ de Produits d'exploitation se décomposent en :

- Recettes d'exploitation s'élèvent à 4 514 359€ (4 554 488€) - 40 000€.
- Recettes liées aux subventions de 1 768 017€ (1 866 702€)
- Reprises sur provisions et transfert de charges pour 76 450€.

Recettes d'exploitation : 4 514 000 €

- Production vendue 3 444 000 € (77%)
- Redevances jeunes 64 000 € (1%)
- Autres produits 1 006 000 € (22%)

Rapport 19-20 du Trésorier Général – Samedi 19 décembre 2020

Ventilation comme suit :

Production vendue : 3 443 553 €

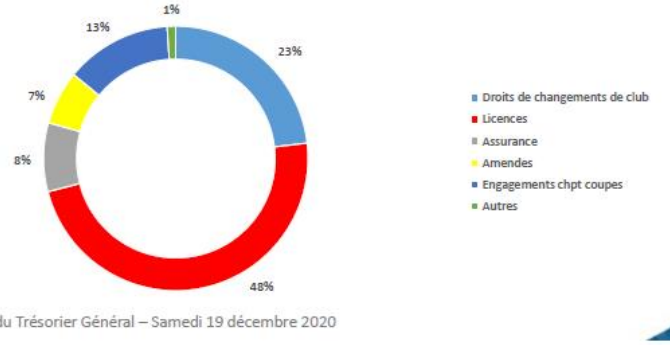

Rapport 19-20 du Trésorier Général – Samedi 19 décembre 2020

- Droits de changement de clubs pour 797 445€ (-2.5%) -20 600€, représente 23% de la production vendue.
- Licences 1 646 864€ (1 695 255€) (-2.85%) - 48 391€ représente 48% de la production vendue.
- Assurances 288 754€ (295 245) (-2.2%) -6 500€ représente 8% de la production vendue.
- Les engagements en championnat et coupes pour 447 500 € représentent 13% de la production vendue. A l'identique.
- Les abonnements à Bretagne Foot pour 24 505 € (24 089€),
- Divers : pour près de 12 000€ essentiellement la Tournée des plages pour 10 400€, cotisations des membres du Comité de Direction 1 190€.

- Amendes (appel, discipline, absence aux Assemblées Générales, statut de l'arbitrage) à hauteur de 227 000€ (260 000€), dont 71% liées à des sanctions disciplinaires soit 162 000€. En baisse de 25% lié à l'arrêt des compétitions en mars.

Les Autres Produits de Gestion s'élèvent à 1 069 806€.

Comparaison trompeuse par rapport à la saison précédente du fait d'une modification comptabilisation de la Caisse d'Entraide Mutuelle (42 535€) et de la formation.

Formation BMF : 350 291€ (+ 203 000€). Il s'agit d'un financement de l'institut de formation IRFF,

Un changement de présentation pour les comptes de l'IRFF sur 2019/2020 : le résultat auparavant mis en totalité en produits est dorénavant éclaté en charges et produits.

A reconsidérer avec les charges de personnel intégrées et différentes charges de gestion, ce qui ramène à un résultat négatif sur la saison 19/20.

On y retrouve la journée des jeunes pour 63 140€ totalement reversés aux clubs ayant des équipes de jeunes masculines et féminines engagées en championnat de ligue.

A noter des recettes en provenance de la Coupe de France de 9 069€

Nous y avons la journée des Ligues pour 21 000 €, contribution des clubs professionnels et nationaux.

A noter une baisse :

- des recettes liées aux matchs internationaux (- 63 000€)
- des recettes publicitaires à hauteur de 105 000€ (- 68 000€ liée au centenaire sur 18/19)

J'en profite pour remercier nos fidèles sponsors Générali et le cabinet Pezant, le Crédit Agricole, Intersport, Sparfel, NIKE, Ouest France ainsi que nos fournisseurs BREIZH OFFICIELS.

Pôles espoirs Masculin et féminin (participation des familles) : 26 500€

Le loyer payé par le CTBHG : 328 000€

A signaler également au titre des autres produits, des aides fédérales essentiellement des indemnités pour charge d'arbitres et de délégués. Nous les avons à la fois en produits et en charges, et servons donc de boîte aux lettres pour une aide de 92 000€.

Produits divers de gestion : +25 000€ convention arbitrage avec la Belgique

Les SUBVENTIONS

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 1 768 000€ en diminution de 99 000€ (-5.3%)

On retrouve essentiellement les subventions fédérales pour 1 118 000€, dont les subventions de fonctionnement allouées aux Ligues.

Les subventions pour les pôles espoir, de 152 500 € pour le pôle féminin de Bréquigny et de 308 000€ pour le centre de préformation masculin de Ploufragan. En baisse car subvention FFF exceptionnelle de 49000 par pôle en 18/19

Sur 19/20 versement de subventions aux pôles suite à Appels à projets :

- Pôle M : 100 000€ passé en subventions (investissement terrain hybride)
- Pôle F : 99 873€ dont 14 500€ passé en charges et 85 373€ en subventions (investissements pôle)

Les subventions pour l'ETR de 317 000€ et informatique de 17 000€.

Nous avons également les subventions de la Fédération au titre des contrats d'objectifs pour 516 000€.

Les subventions Jeunesse et Sport pour 59 000€, au titre du CNDS (42 750€) + un complément d'aides pour nos pôles espoirs.

Subvention ANS ponctuelle pour action acteurs socio-sportifs 12 000€

Les subventions de la Région Bretagne à hauteur de 64 000€ (Coupes Région Bretagne + aides aux pôles) soit + 11 000€. Versement 9 700€ concernant le centenaire 2019

Une aide du Conseil Départemental des Côtes d'Armor de 5 000€ pour le pôle espoir de Ploufragan.

Reprise de provisions et transfert de charges d'exploitation pour 76 450 €.

Prévoyance IJ pour le personnel en arrêt de travail, remboursement Uni-Formation + Indemnité DIRECCTE pour activité partielle (50 448€).

Voici rapidement évoqués les produits d'exploitation, passons aux CHARGES

Les CHARGES

Elles s'élèvent à 6 563 070€ soit en diminution de 313 514 €.

L'ensemble des charges comprend essentiellement les charges d'exploitation pour 6 058 471€ auxquelles il convient de rajouter les charges financières pour 7 873€ et les charges exceptionnelles (des provisions pour 506727€).

6 058 471€ de charges d'exploitation contre 6 458 803 € en diminution de 400 332€ soit -6.2%.

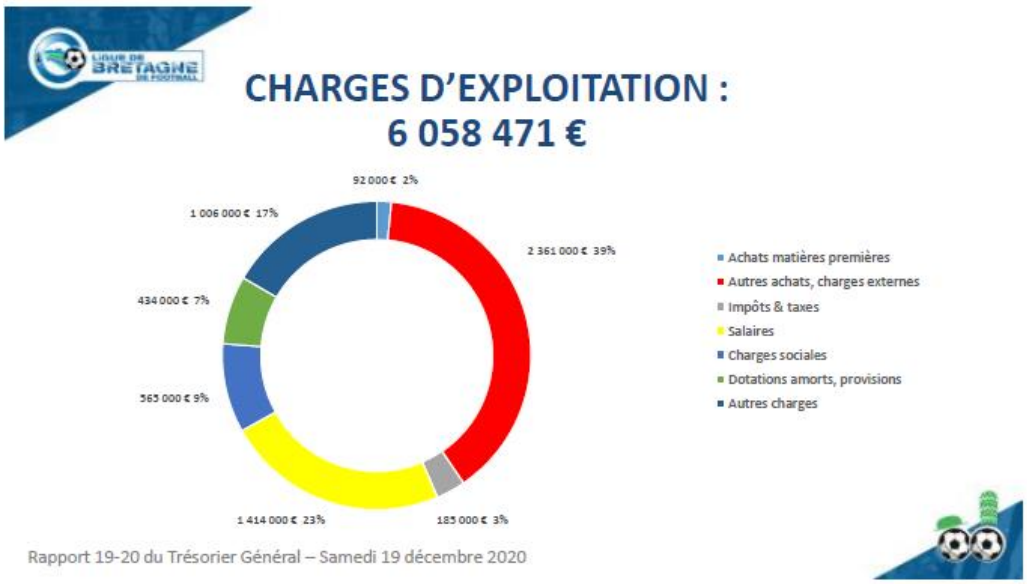

- Les achats de marchandises en baisse de plus de 11% représentent 16% des charges d'exploitation soit 966 660€.
- Les Services Extérieurs en hausse de plus de 16% représentent 12% des charges d'exploitation soit 699 835€.
- Les Autres Services Extérieurs en baisse de plus de 43% représentent 13% des charges d'exploitation soit 788 760€.
- Les Subventions en baisse de près de 8% représentent 17% des charges d'exploitation soit 1 006 000€.
- Les Impôts représentent 3% des charges d'exploitation soit 185 003€.
- Les charges de Personnel pour 1 979 971€ représentent 33% des charges d'exploitation dont 565 000€ de charges sociales

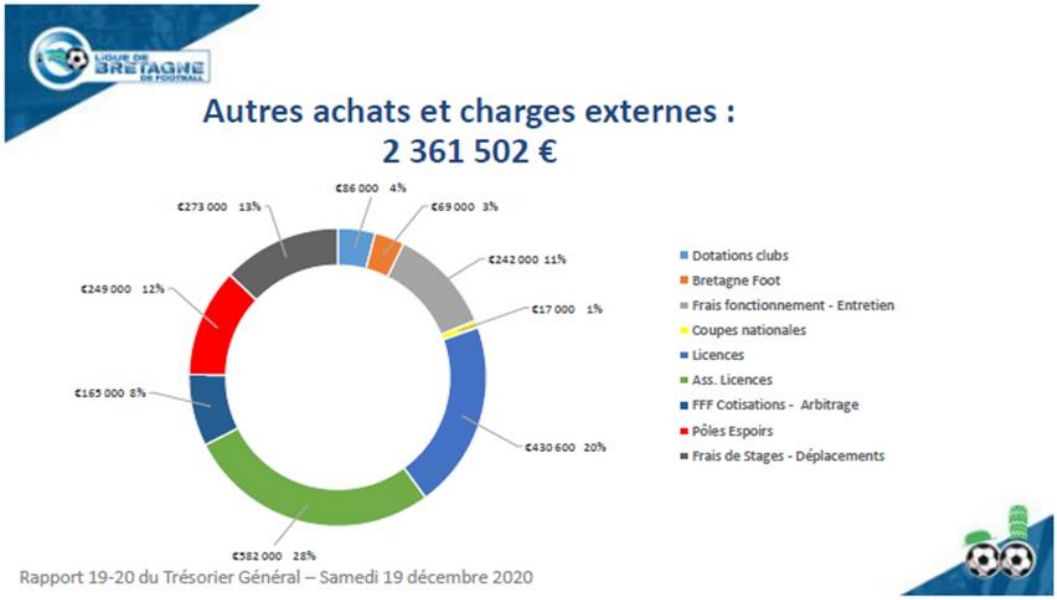

1. Achats de marchandises 16% des charges d'exploitation soit 966 660€
   - Droits de changements de clubs payés à la FFF (89 881€)
   - Cotisations à la FFF (57 240€)
   - Licences (430 612€)
   - Frais des pôles Espoir Masculin (173 787€) et Féminin (75 368€).

2. Les Services Extérieurs 12% des charges d'exploitation soit 699 835€
   - Assurances licences et Indemnités journalières (581 524€)
   - Entretien du patrimoine Siège Ligue et CTBHG (62 000€)
   - Contrats de maintenance, entretien des véhicules

3. Les Autres Services Extérieurs en baisse de plus de 43% représentent 13% des charges d'exploitation soit 788 760€.
   - Stages, Actions Techniques
   - Formations IRFF
   - Aides fédérales Frais arbitres, délégués matches national 2, et national 3
   - Frais de déplacement des championnats jeunes de ligue
   - Frais de déplacement, AG
   - Coupe de Bretagne, Challenge qualité foot

- + Opération gourdes pour les clubs (dans les comptes en 20/21) : participation LBF de 0.25€ par gourde + les frais techniques et transport : participation totale LBF de 0.46€ par gourde, soit pour 32 950€ gourdes un coût de 15297.5€
- Affranchissements, Téléphone

4. Au niveau des impôts et taxes 185 003 €, essentiellement :

- Taxes sur les salaires 118269 €
- Taxes foncières 35514 €
- Taxes, frais de formation 22704 €

5. Les charges de personnel globalement s'élèvent à 1 979 971€ représentent 30% des charges. Frais de personnel (1 415 000€) + charges sociales 565 000€. Les frais de personnel atteignent 1 980 000€ (1 971 000€).

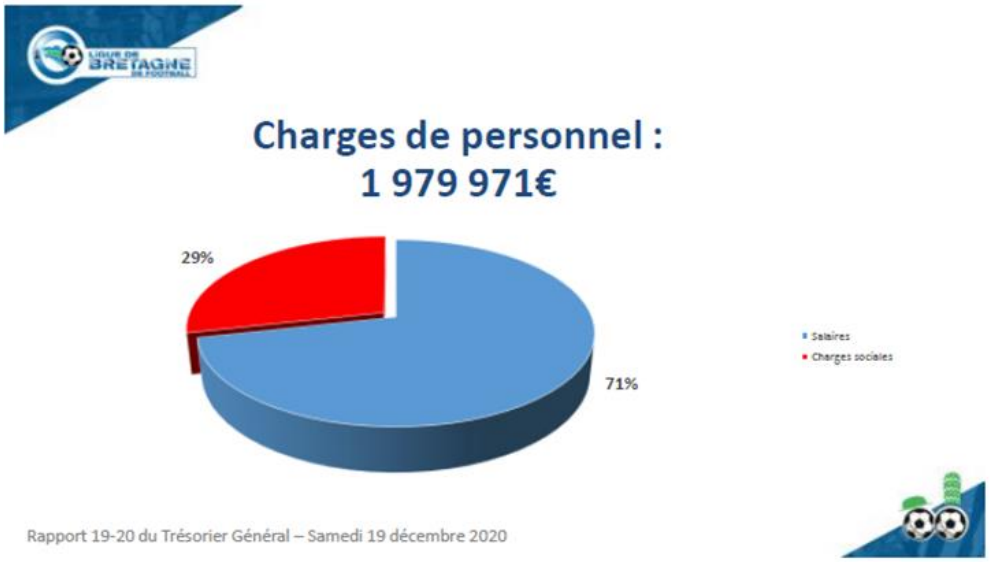

Dotation de la provision congés payés pour 19 000€.

Les charges sociales atteignent 565 000€ avec comme principale dépense 338 000€ de cotisations URSSAF + ASSEDIC, les caisses de retraites.
Légère augmentation de la masse salariale +10 000€ et baisse des cotisations Urssaf -21 000€ dû à l'activité partielle : les salaires versés ne sont pas soumis à charge.
3 979 Heures d'activité partielle d'avril à juin pour 36 salariés concernés. En contrepartie indemnité DIRECCTE en produits (50 000€)

6. Les dotations aux amortissements pour 422 000€ (+ 12 000€).

7. Les dotations aux provisions pour créances clubs 10 000 € (0€).
Complément provision retraite 2 505€

8. Les Subventions pour 1 006 003€ représentent 17% des charges d'exploitation.

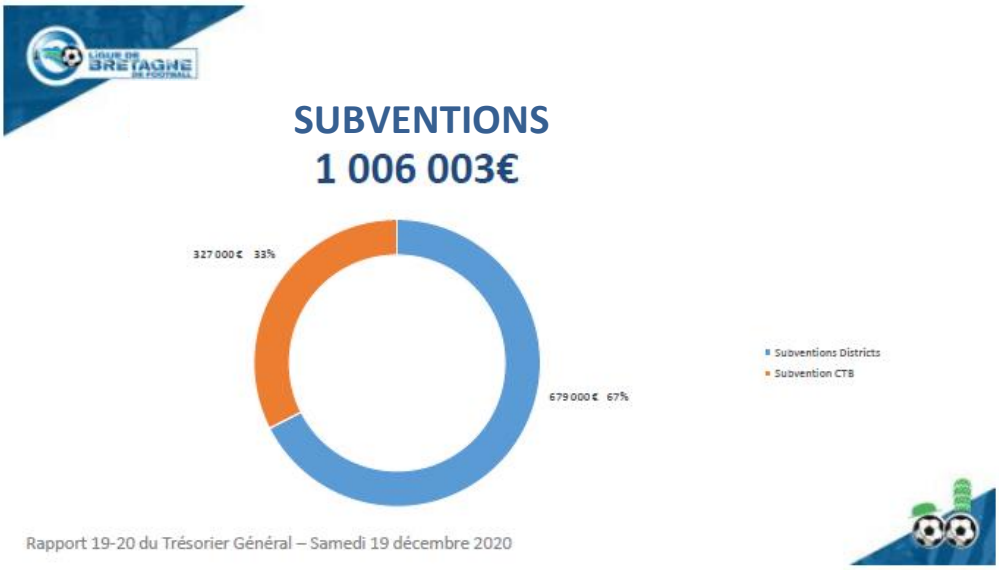

On retrouve les subventions d'aide au fonctionnement des Districts, une partie des contrats d'objectifs et la subvention au CTBHG de 327 000€.
1 006 003€ (- 85 516€). Subvention exceptionnelle aux districts (100 000 €) en 2018/2019 et subventions diverses 11 200€ (Sparfel, UNAF Régionale (5000€)).

<u>L'établissement du résultat</u>

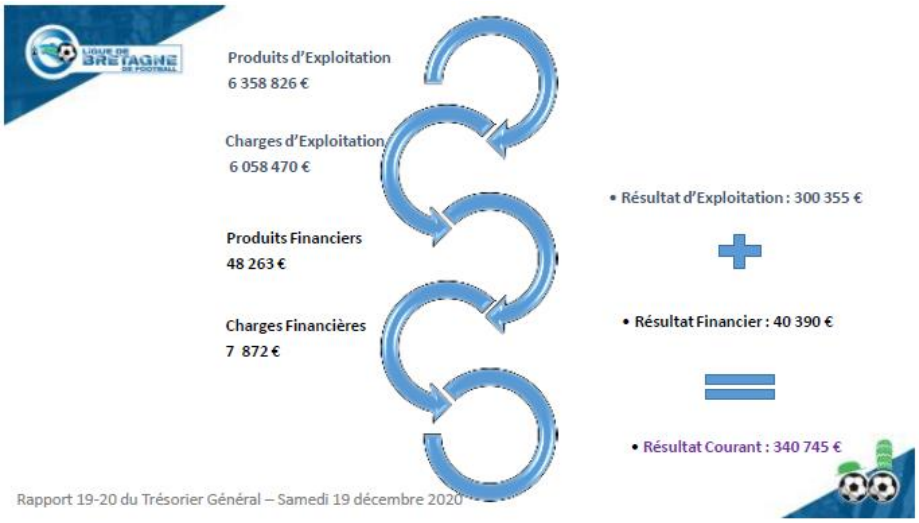

Réintégration des subventions d'investissements pour 125 621€, qui viennent en compensation de l'amortissement des biens subventionnés.
Produit cession véhicule 22 100€ avec une valeur nette comptable de 21 727€
Dotation pour risques et charges : 485 000

- Dotation Fonds de solidarité clubs : 405 000€ (passé sur le premier relevé club de la saison 20/21 en septembre)

- Dotation pour risques (prudhommaux) : 80 000€

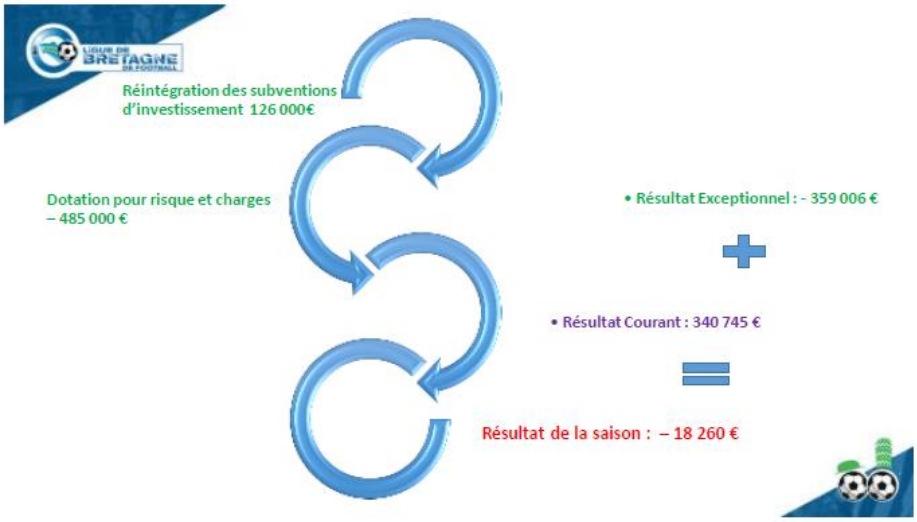

En conclusion,
Les produits s'élèvent à 6 554 810.42€, en face nous avons des charges à hauteur de 6 573 070,45€ ce qui nous laisse un résultat, de l'exercice 2019-2020, négatif de 18 260,03€.
Ce résultat négatif sera porté en report à nouveaux et pris sur les réserves.
Je vais céder la parole au Commissaire aux comptes, Mr PARE.

M. Pierre PARE – Commissaire aux comptes :

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre ASSOCIATION, je vous présente un rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L 612-5 du Code de Commerce.
Je vous informe qu'il m'a été donné avis de conventions visées à l'article L 612-5 du Code de Commerce, qui ont été conclues précédemment et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2019/2010.

CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES DISTRICTS AFFILIES

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

En vertu des règlements édictés par la Fédération Française de Football qui a organisé notamment les relations entre les ligues régionales et les districts, la Ligue de Bretagne perçoit l'ensemble des produits liés à la gestion des licences et des licenciés, les droits d'engagement des clubs en championnat et en coupe régionale.

En contrepartie, la Ligue de Bretagne accorde à chacun de ses districts une subvention de fonctionnement dont le montant est fixé chaque année en fonction de critères définis qui tiennent compte notamment du nombre de licenciés affiliés.

Au titre de l'exercice 2019/2020, les subventions de fonctionnement accordées aux districts concernés s'établissent à :

- ⇨ District des Côtes d'Armor 63.100 euros
- ⇨ District du Finistère 85.816 euros
- ⇨ District d'Ille et Vilaine 102.545 euros
- ⇨ District du Morbihan 71.160 euros

SUBVENTIONS « CONTRATS D'OBJECTIF »

De la même façon, la Ligue de Bretagne centralise la gestion des contrats d'objectif.

Chaque année, la Fédération Française de Football attribue au titre de ces contrats une subvention globale qui est attribuée par elle à la Ligue de Bretagne.

La Ligue de Bretagne décide ensuite de la répartition de cette subvention entre elle-même et les districts en fonction des actions engagées et éligibles de la saison en cours.

Au titre de l'exercice 2019/2020, la Ligue de Bretagne a perçu de la part de la Fédération Française de Football une subvention globale de 515.675 euros qui a été rétrocédée aux districts affiliés à hauteur de 330.852 euros.

CONVENTIONS CONCLUES AVEC l'ASSOCIATION CENTRE TECHNIQUE HENRI GUERIN

La Ligue de Bretagne a conclu deux conventions avec l'Association « Centre Technique Henri Guérin ».

Une CONVENTION de BAIL

Selon les termes de ce bail, la Ligue de Bretagne met à disposition de l'Association « Centre Technique Henri Guérin » l'ensemble des terrains et constructions dont elle est propriétaire à 22 PLOUFRAGAN en contrepartie d'un loyer convenu.

Au titre de l'exercice 2019/2020, le montant des loyers comptabilisés en produits par la Ligue de Bretagne s'établit à : 324.000 euros.

SUBVENTIONS de FONCTIONNEMENT

La Ligue de Bretagne attribue chaque année à l'Association « Centre Technique Henri Guérin » une subvention lui permettant d'équilibrer son exploitation.
Au titre de l'exercice 2019/2020, le montant de la subvention comptabilisée par la Ligue de Bretagne en charges de l'exercice s'établit à 327.120 euros.

RAPPORT DES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Ligue de Bretagne de football relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Je vous remercie.

M. Rémy MOULIN : Merci. Nous allons passer au vote du rapport financier.

Résultat du vote :

Pour : 98,56 %
Contre : 1,44 %
Adopté.

Merci pour l'approbation du rapport financier.

Vote pour l'affectation du résultat : -18260,03, affecter le résultat en déduction des réserves antérieures.

Résultat du vote :

Pour : 98,49 %
Contre : 1,51 %
Adopté.

Après que vous ayez approuvé le budget 2019-2020, ce dont je vous remercie, je vais vous présenter le budget prévisionnel 2020-2021. Il s'agit d'un budget prévisionnel particulier du fait de la pandémie.

Nous nous appuyons

- sur les réalisés des saisons passées (difficile de comparer les saisons car nos derniers budgets ont été impactés par des évènements tels que la Coupe du Monde et l'effet 2ème étoile, la Coupe du Monde féminine en Bretagne, le centenaire de la Ligue)
- avec la pandémie que nous connaissons depuis mars dernier, et l'impact des décisions prises depuis le début de cette saison.

Nous allons dérouler ensemble ce prévisionnel.

Ce budget prévisionnel s'élève à 6 391 000€ contre 6 563 070€ et même 7M€ lors de la dernière saison que je qualifierais de normale en 2018-2019, en diminution de près de 10%.

Les grandes masses : en **PRODUITS** **6 391 000€** **- 9%** **- 600 000€**

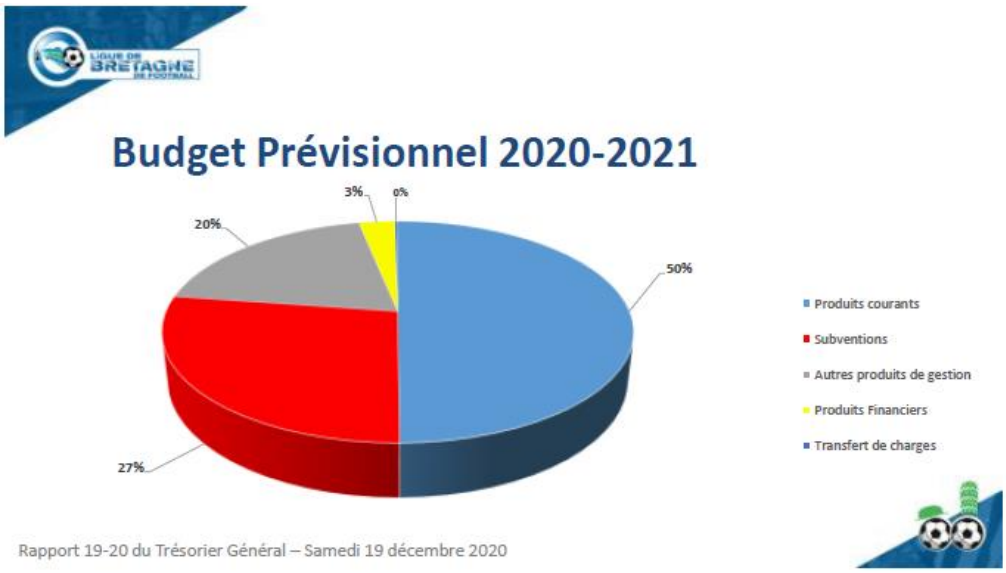

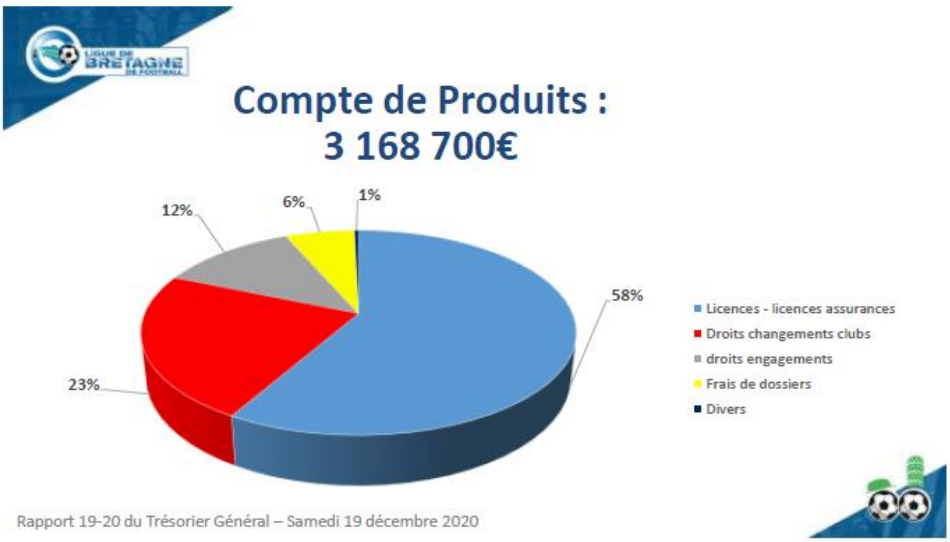

Les ventes de produits : 3 168 700€ (50%) - 11% - 385 000€

- Changements de clubs - 90 000€
- Licences - 125 000€
- Assurances licences - 20 000€
- Frais de dossiers - 65 000€
- Droits d'engagement en coupes - 60 000€
- Remboursement Coupe de France - 26 000€

Le cabinet PEZANT compte tenu de l'arrêt des compétitions du fait de la pandémie a décidé de ne pas prendre d'augmentation de 5%. L'assurance Licences ne subit pas d'augmentation pour la saison 2020/2021. On peut le remercier

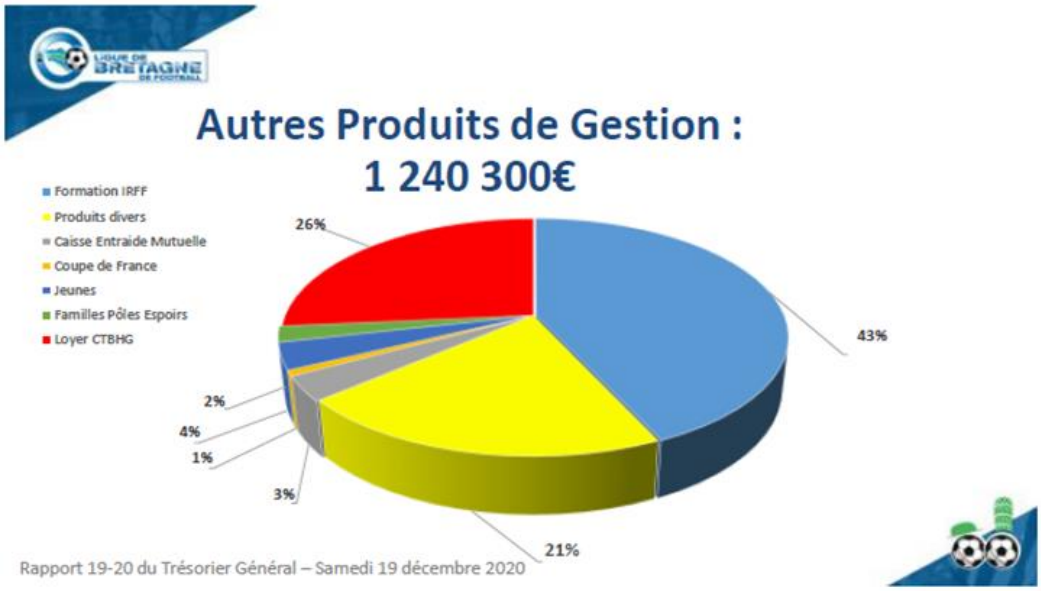

Les autres produits de gestion 1 240 000€ (19%) - 3% - 33 000€

- Journée des Ligues - 16 000€
- Recette jeunes - 22 000€
- CEM + 42 000€
- Formation IRFF + 115 000€
- Loyer CTBHG
- Produits divers de gestion - 157 000€

Ecart provenant d'une présentation différente avec l'identification de la recette totale des formations en produit, nous aurons la même comptabilisation en dépense et non le résultat des recettes-dépenses engagées. Egalement la CEM que nous comptabilisons pour 42 000€.

Une interrogation aussi, quelles seront les dépenses et recettes pour les matches de National 3 pour lesquels nous servons de boite aux lettres.

Les transferts **de charges : 55 000€ (aide de l'Etat dans le cadre du chômage partiel).**

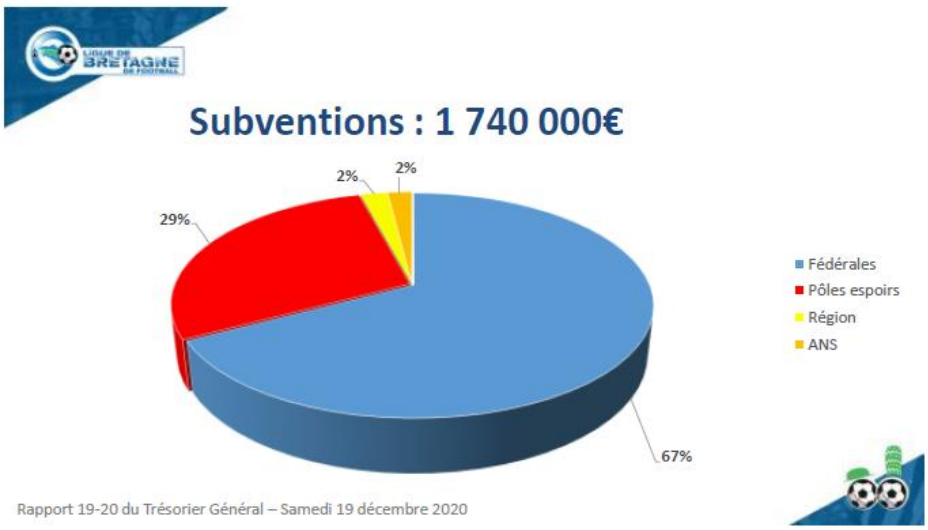

Les subventions représentent 27 % de nos produits, avec les subventions du Conseil régional, du CD22, de l'ANS et pour l'essentiel (67%) les aides fédérales en particulier pour le fonctionnement de la Ligue et des pôles espoirs Masculin (339 000€) et Féminin (160 000€).

Les subventions 1 740 000€ (27%) - 7% - 125 000€

- Fédérales - 48 000€
- Pôle masculin - 47 000€
- Pôle féminin - 47 000€

Nous avions la saison dernière des aides exceptionnelles pour nos pôles espoirs suite à appel à projet.

Charges

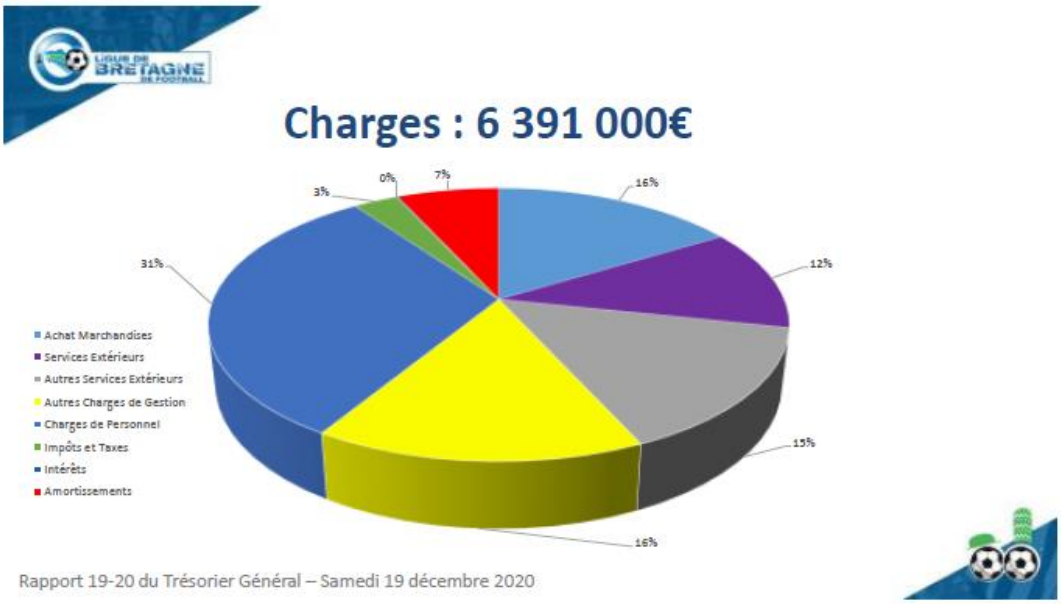

Nos charges s'élèvent donc de 6 391 000€ et se décomposent en achats (1 041 000€), services extérieurs (769 000€), les autres services extérieurs (952 000€), les impôts et taxes (188 000€). Les charges de personnel représentent la part la plus importante (2 009 000€). Les autres charges de gestion pour 991 000€, les charges financières représentent une somme modique (7 500€) et nos dotations et amortissement pour 433 500€.

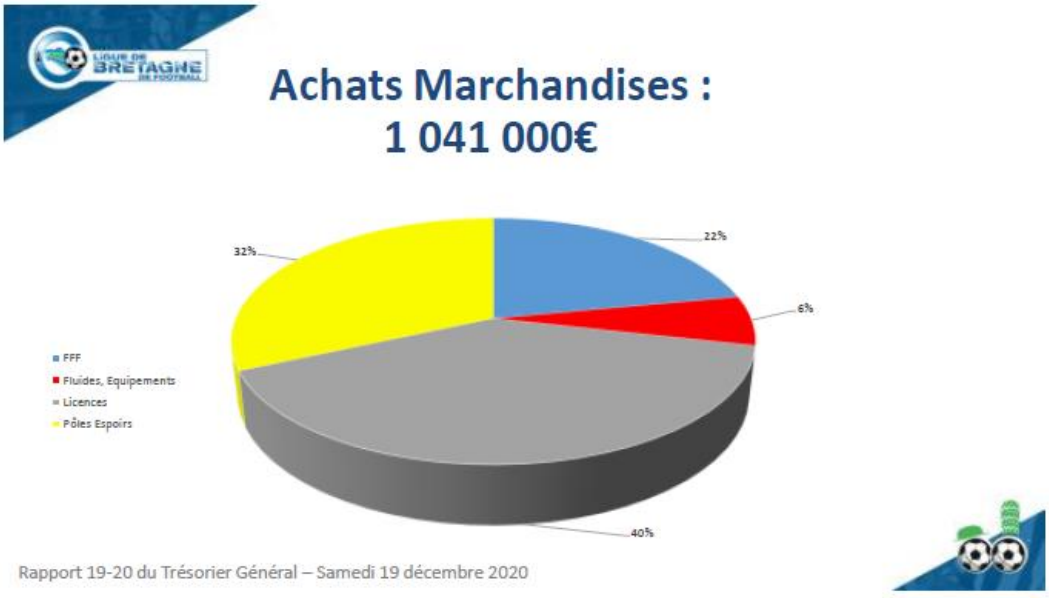

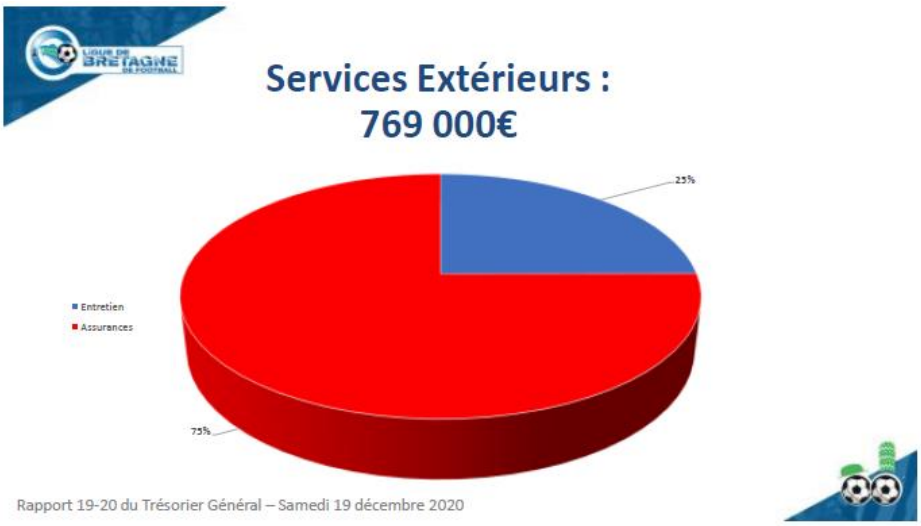

On retrouve essentiellement les coûts des assurances licence pour 574 000€.

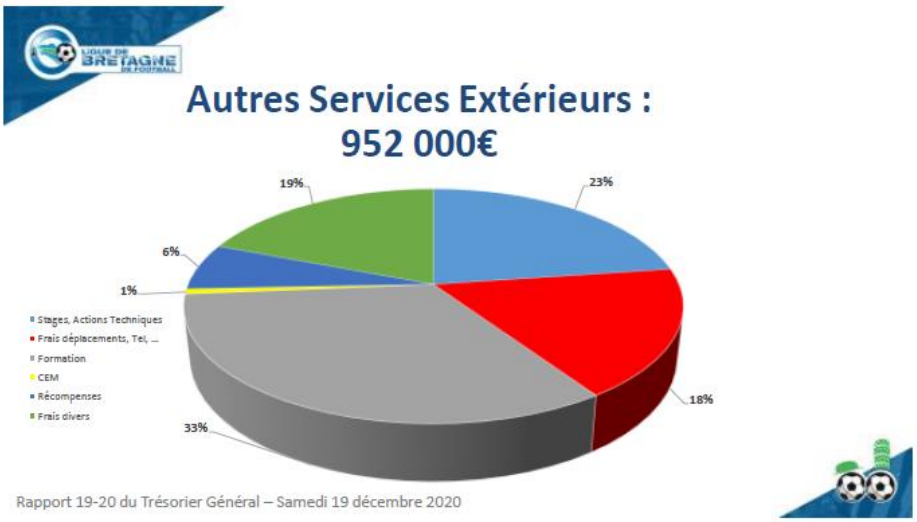

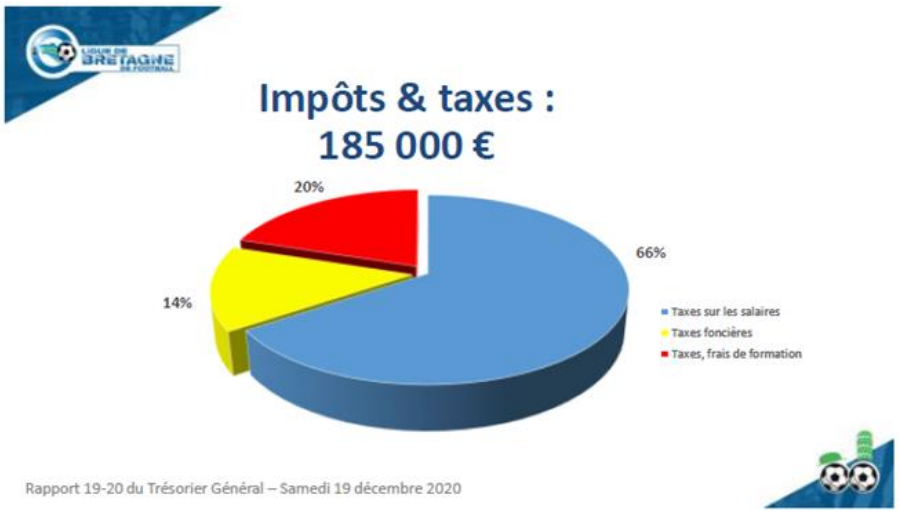

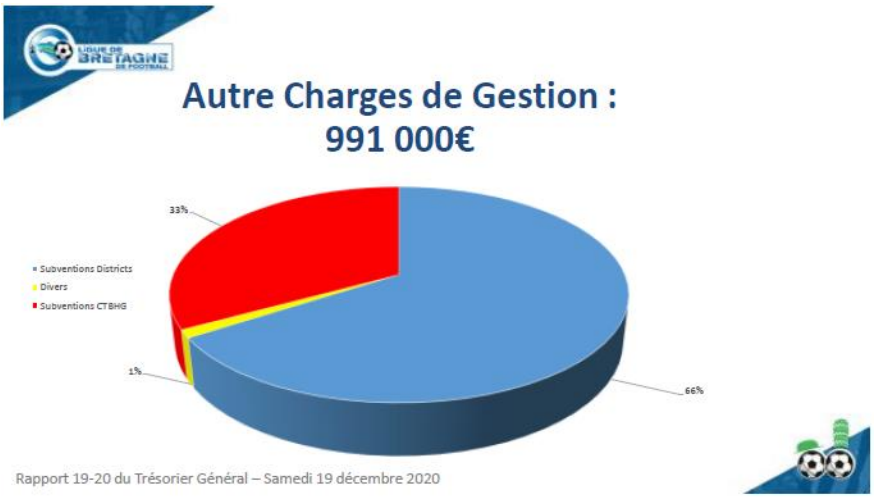

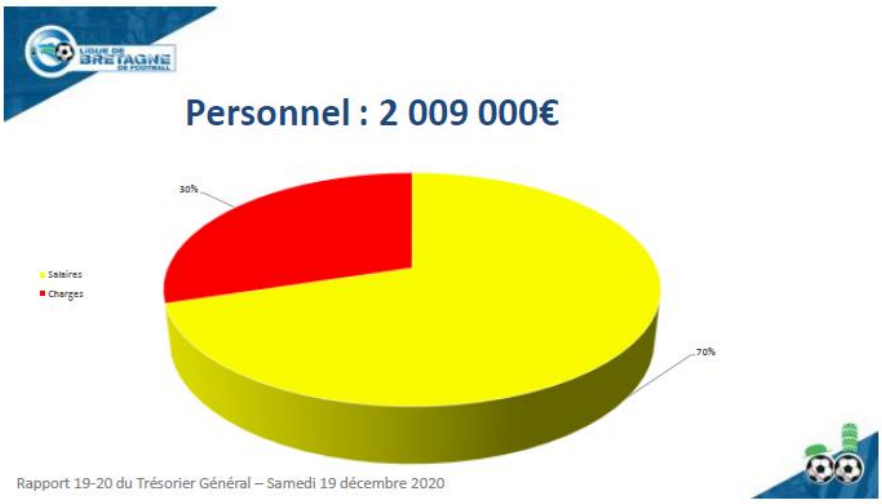

Ce budget prévisionnel de 6 391 000 € a été difficile à élaborer. Nous l'avons validé en Comité de Direction le 21 novembre 2020.

Je laisse la parole à M. Pierre PARE, commissaire aux comptes.

M. Pierre PARE : Mesdames, Messieurs,

A la suite de la demande qui m'a été faite et en ma qualité de Commissaire aux Comptes, j'ai examiné les comptes prévisionnels couvrant la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes prévisionnels ont été établis sous la responsabilité de votre Comité Directeur, à partir des hypothèses traduisant la situation future qui a été estimée la plus probable à la date de leur établissement.

Je n'ai pas relevé d'élément de nature à remettre en cause les hypothèses retenues pour établir ces comptes prévisionnels, étant précisé que je ne peux apporter d'assurance sur leur réalisation.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la traduction chiffrée de ces hypothèses, sur le respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes prévisionnels, sur la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes annuels.

Enfin, je vous rappelle que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

M. Rémy MOULIN, Merci M. PARE**,** nous allons passer au vote du budget prévisionnel.

Résultat du vote pour l'approbation du budget prévisionnel 2020/2021

- Pour : 97,37 %
- Contre : 2,63 %

Adopté.

Je vous remercie pour l'approbation de ce budget prévisionnel. C'est ma dernière présentation en tant que trésorier de la Ligue de Bretagne de Football. Je vous remercie toutes et tous. Je remercie le personnel de la Ligue. Je remercie particulièrement Nathalie et Laurence avec qui j'ai travaillé et également Mme COLOMBEL. Je remercie le Comité de Direction, le Président Jean Claude HILLION pour la confiance qui m'a été faite et j'ai pu travailler en toute sérénité pendant toutes ces années en tant que trésorier de la Ligue de Bretagne de Football. Et pour terminer mes remerciements, je souhaite remercier les commissaires aux comptes MM. Joseph et Pierre PARE.

M. Philippe LE YONDRE, Présentation des modifications règlementaires :
Présentation nouvelle pyramide seniors 2021/2022

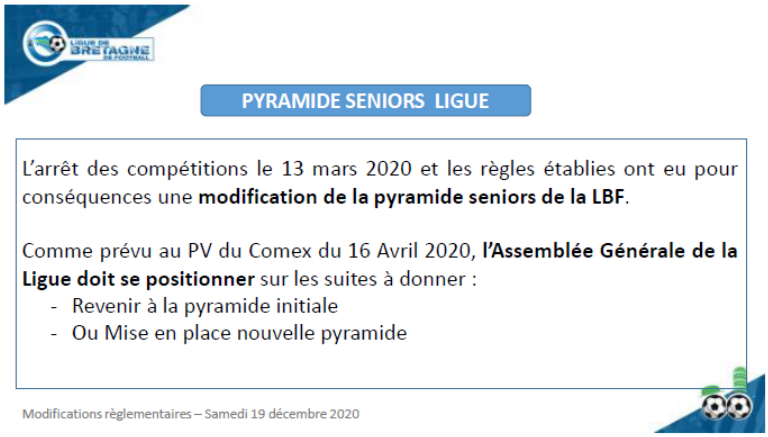

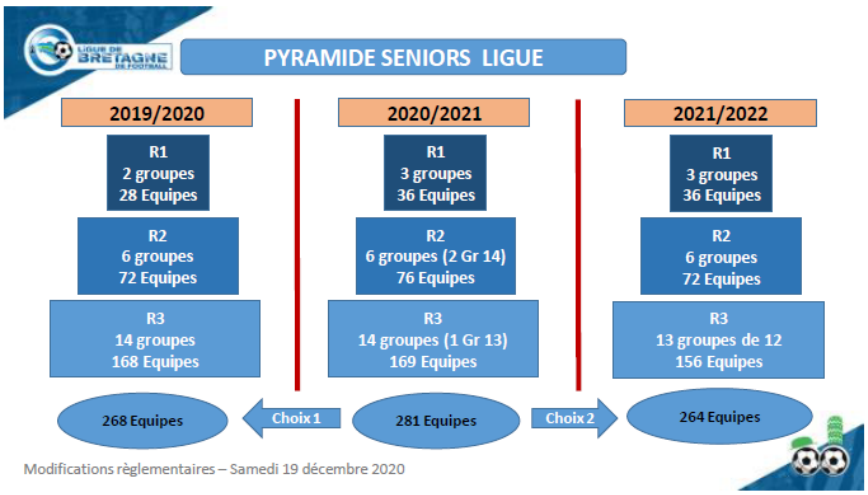

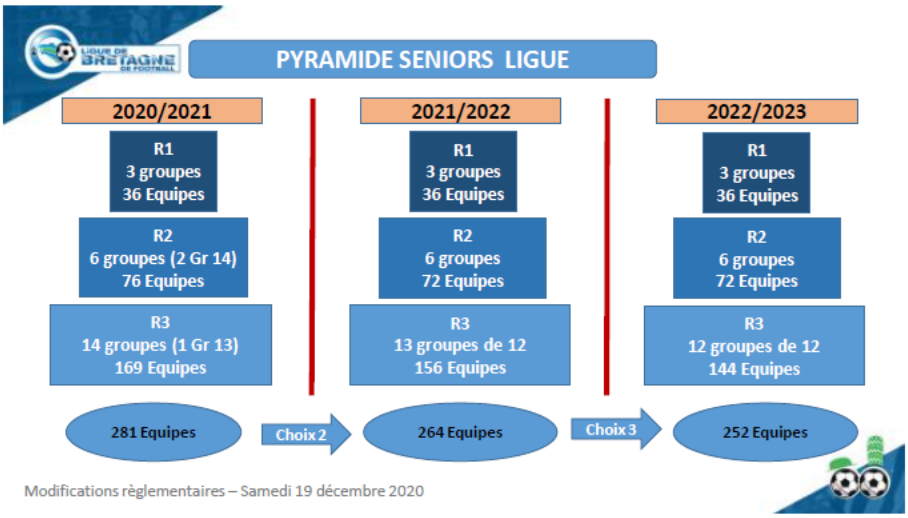

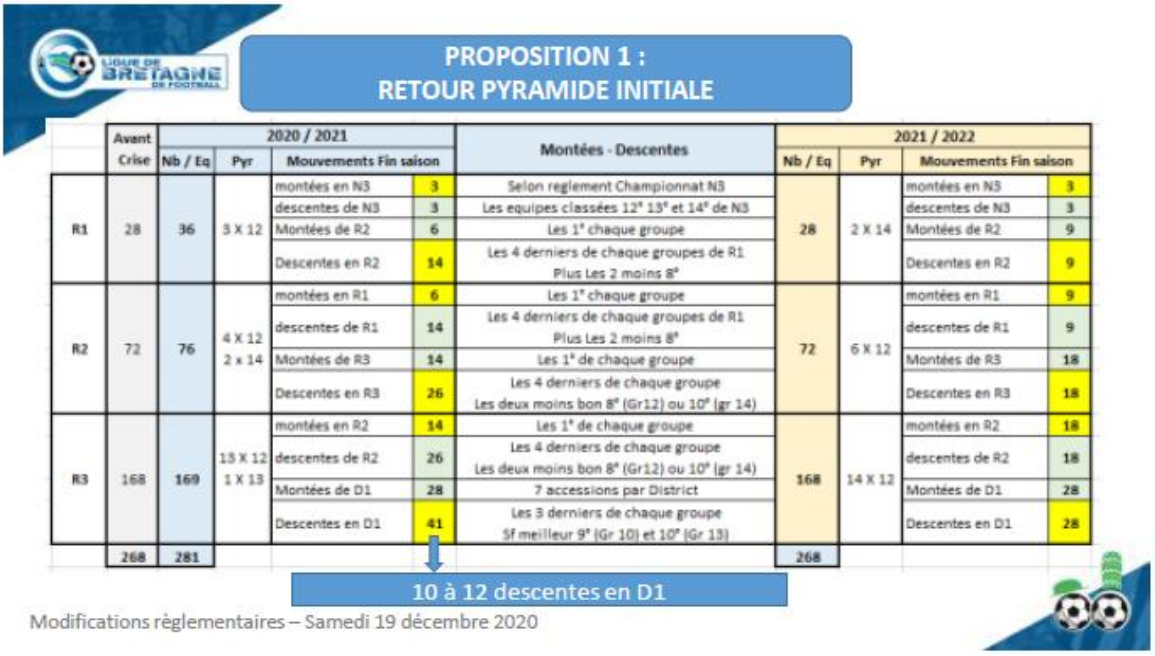

	Avant Crise	2020 / 2021 Nb / Eq	Pyr	Mouvements Fin saison		Montées - Descentes	2021 / 2022 Nb / Eq	Pyr	Mouvements Fin saison	
R1	28	36	3 X 12	montées en N3	3	Selon reglement Championnat N3	28	2 X 14	montées en N3	3
				descentes de N3	3	Les equipes classées 12° 13° et 14° de N3			descentes de N3	3
				Montées de R2	6	Les 1° chaque groupe			Montées de R2	9
				Descentes en R2	14	Les 4 derniers de chaque groupes de R1 Plus Les 2 moins 8°			Descentes en R2	9
R2	72	76	4 X 12 2 x 14	montées en R1	6	Les 1° chaque groupe	72	6 X 12	montées en R1	9
				descentes de R1	14	Les 4 derniers de chaque groupes de R1 Plus Les 2 moins 8°			descentes de R1	9
				Montées de R3	14	Les 1° de chaque groupe			Montées de R3	18
				Descentes en R3	26	Les 4 derniers de chaque groupe Les deux moins bon 8° (Gr12) ou 10° (gr 14)			Descentes en R3	18
R3	168	169	13 X 12 1 X 13	montées en R2	14	Les 1° de chaque groupe	168	14 X 12	montées en R2	18
				descentes de R2	26	Les 4 derniers de chaque groupe Les deux moins bon 8° (Gr12) ou 10° (gr 14)			descentes de R2	18
				Montées de D1	28	7 accessions par District			Montées de D1	28
				Descentes en D1	41	Les 3 derniers de chaque groupe Sf meilleur 9° (Gr 10) et 10° (Gr 13)			Descentes en D1	28
	268	281					268			

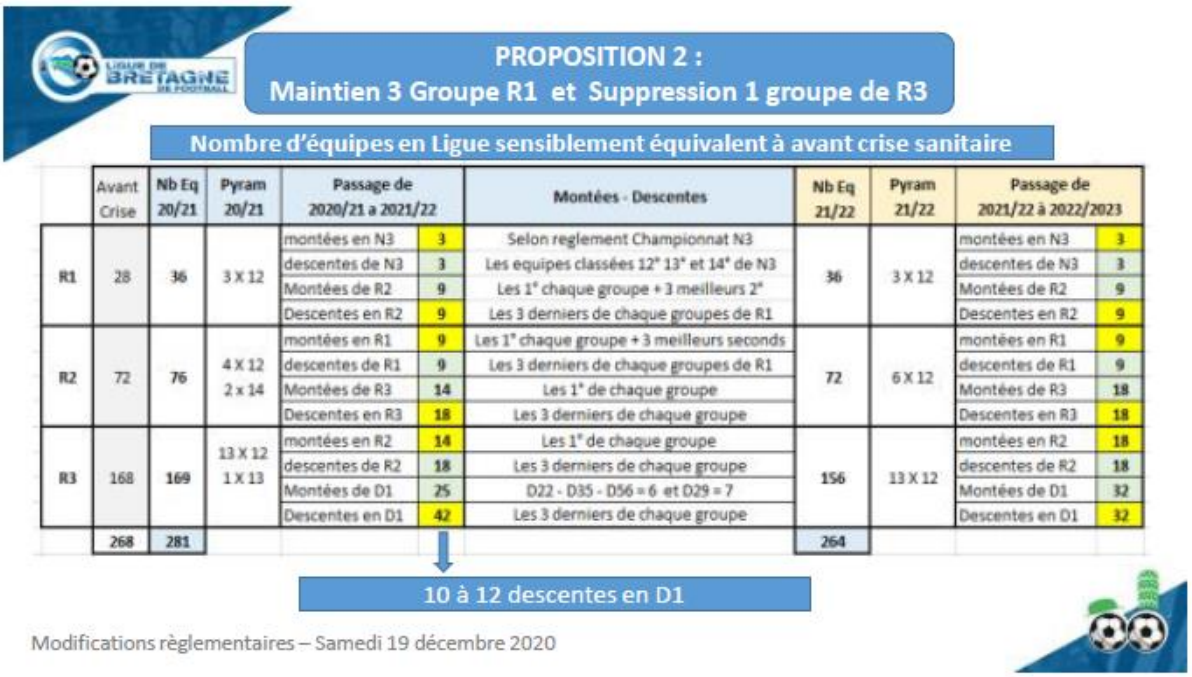

PROPOSITION 2 :
Maintien 3 Groupe R1 et Suppression 1 groupe de R3

Nombre d'équipes en Ligue sensiblement équivalent à avant crise sanitaire

	Avant Crise	Nb Eq 20/21	Pyram 20/21	Passage de 2020/21 a 2021/22		Montées - Descentes	Nb Eq 21/22	Pyram 21/22	Passage de 2021/22 à 2022/2023	
R1	28	36	3 X 12	montées en N3	3	Selon reglement Championnat N3	36	3 X 12	montées en N3	3
				descentes de N3	3	Les equipes classées 12° 13° et 14° de N3			descentes de N3	3
				Montées de R2	9	Les 1° chaque groupe + 3 meilleurs 2°			Montées de R2	9
				Descentes en R2	9	Les 3 derniers de chaque groupes de R1			Descentes en R2	9
R2	72	76	4 X 12 2 x 14	montées en R1	9	Les 1° chaque groupe + 3 meilleurs seconds	72	6 X 12	montées en R1	9
				descentes de R1	9	Les 3 derniers de chaque groupes de R1			descentes de R1	9
				Montées de R3	14	Les 1° de chaque groupe			Montées de R3	18
				Descentes en R3	18	Les 3 derniers de chaque groupe			Descentes en R3	18
R3	168	169	13 X 12 1 X 13	montées en R2	14	Les 1° de chaque groupe	156	13 X 12	montées en R2	18
				descentes de R2	18	Les 3 derniers de chaque groupe			descentes de R2	18
				Montées de D1	25	D22 - D35 - D56 = 6 et D29 = 7			Montées de D1	32
				Descentes en D1	42	Les 3 derniers de chaque groupe			Descentes en D1	32
	268	281					264			

10 à 12 descentes en D1

Modifications règlementaires – Samedi 19 décembre 2020

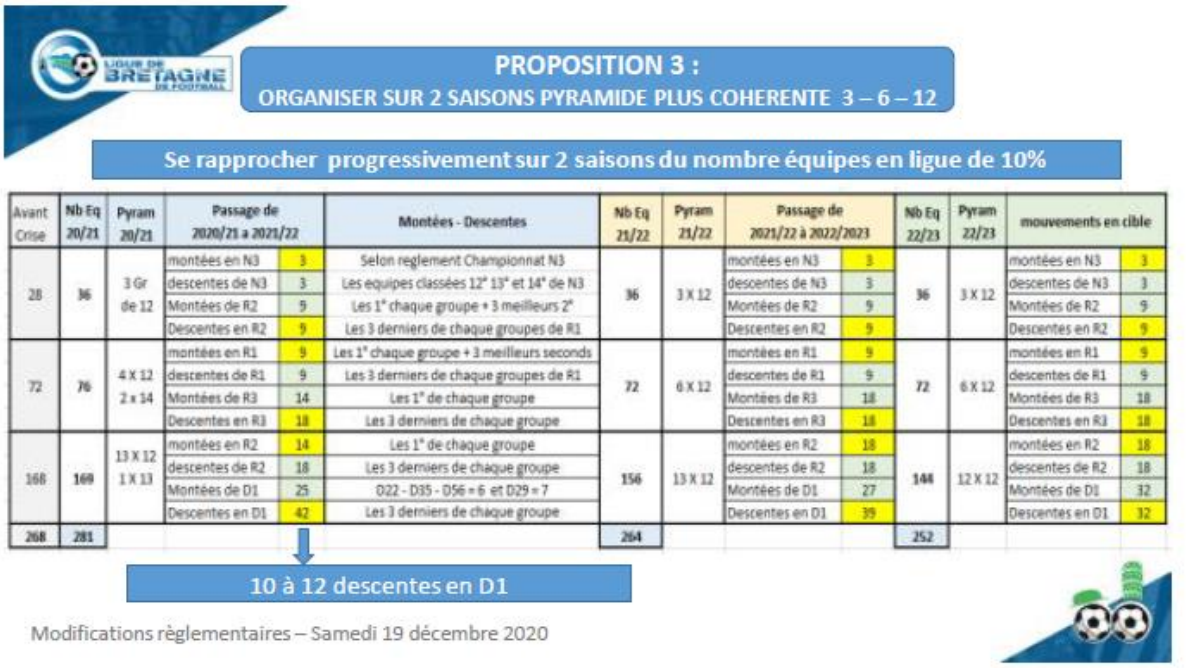

PROPOSITION 3 :
ORGANISER SUR 2 SAISONS PYRAMIDE PLUS COHERENTE 3 – 6 – 12

Se rapprocher progressivement sur 2 saisons du nombre équipes en ligue de 10%

Avant Crise	Nb Eq 20/21	Pyram 20/21	Passage de 2020/21 a 2021/22		Montées - Descentes	Nb Eq 21/22	Pyram 21/22	Passage de 2021/22 à 2022/2023		Nb Eq 22/23	Pyram 22/23	mouvements en cible	
28	36	3 Gr de 12	montées en N3	3	Selon reglement Championnat N3	36	3 X 12	montées en N3	3	36	3 X 12	montées en N3	3
			descentes de N3	3	Les equipes classées 12° 13° et 14° de N3			descentes de N3	3			descentes de N3	3
			Montées de R2	9	Les 1° chaque groupe + 3 meilleurs 2°			Montées de R2	9			Montées de R2	9
			Descentes en R2	9	Les 3 derniers de chaque groupes de R1			Descentes en R2	9			Descentes en R2	9
72	76	4 X 12 2 x 14	montées en R1	9	Les 1° chaque groupe + 3 meilleurs seconds	72	6 X 12	montées en R1	9	72	6 X 12	montées en R1	9
			descentes de R1	9	Les 3 derniers de chaque groupes de R1			descentes de R1	9			descentes de R1	9
			Montées de R3	14	Les 1° de chaque groupe			Montées de R3	18			Montées de R3	18
			Descentes en R3	18	Les 3 derniers de chaque groupe			Descentes en R3	18			Descentes en R3	18
168	169	13 X 12 1 X 13	montées en R2	14	Les 1° de chaque groupe	156	13 X 12	montées en R2	18	144	12 X 12	montées en R2	18
			descentes de R2	18	Les 3 derniers de chaque groupe			descentes de R2	18			descentes de R2	18
			Montées de D1	25	D22 - D35 - D56 = 6 et D29 = 7			Montées de D1	27			Montées de D1	32
			Descentes en D1	42	Les 3 derniers de chaque groupe			Descentes en D1	39			Descentes en D1	32
268	281					264				252			

10 à 12 descentes en D1

Modifications règlementaires – Samedi 19 décembre 2020

Vote pour le choix de la nouvelle pyramide du Championnat de Ligue Seniors :

Votez pour la proposition 1, 2 ou 3 :

Résultat du vote :

- *choix 1 : retour à la pyramide initiale 2-6-14* *12,65 %*
- *choix 2 : pyramide 3-6-13* *21,03 %*
- ***choix 3 : pyramide sur 2 saisons*** ***66,32 %***

INFORMATIONS SUR LA REPRISE DES COMPETITIONS 2020/2021 :

PREAMBULE

Un Groupe de travail national a étudié différents scénarios possibles composé de :

- 4 Présidents de ligue
- 4 Présidents de Districts
- Les Présidents des 3 collèges

1- Ces travaux ont été validés par le BELFA
2- Ces travaux ont été présentés a AG de la LFA
3- Ces propositions ont été validés par le Comex du 17/12

Nous ne connaissons pas a ce jour la date d'une reprise tant pour les entrainements que pour les compétitions.

PREREQUIS

Propositions pour la reprise des championnats de Ligue et de Districts **uniquement**

- **Suppression des coupes régionales et départementales.**
- **Application des accessions et rétrogradations prévues aux règlements de chaque compétition.**
- **Si terrain impraticable, obligation de terrain de repli ou inversion de la rencontre.**
- **Date limite de fin de saison 30 juin.**

ETUDE DES SCENARIOS POSSIBLES

Scenario 1 : Maintenir le championnat dans sa forme actuelle.

Scenario 2 : Mettre en œuvre un nouveau format de compétition.

Attention à choisir un scénario fiable en fonction de chaque situation.
Un seul scénario peut être appliqué dans une même compétition.

SCENARIO 1 : Maintenir le championnat dans sa forme actuelle

Obligation d'effectuer les journées aller avant de programmer les journées retour.

Le centre de gestion qui choisit ce scénario doit vraiment s'assurer de sa faisabilité avec une fiabilité maximale. (Prévoir des Journées pour Matches remis)

Si la compétition ne va pas à son terme
- Application du système du quotient selon les modalités définies la saison dernière.

Accession rétrogradation
- Application des règlements de la compétition concernée.

SCENARIO 2 : Mettre en œuvre un nouveau format de compétition

Obligation d'effectuer les matches aller avant de programmer poules d'accession et de maintien.
Maintien des résultats acquis lors des matches Aller avec l'ensemble des équipes

1) Tous les matches des poules accession/maintien sont joués, application des règlements existants pour le classement des équipes.

2) Si la compétition ne va pas à son terme, application du système du quotient selon les modalités définies la saison dernière pour le classement des équipes (matches aller inclus).

Accession rétrogradation : Application des règlements de la compétition concernée.

Règle poules accessions et maintien =
Conserver la totalité des points acquis lors des matches aller

Classement Fin match Aller		
Clas.	EQUIPES	Points
1	Equipe A	30
2	Equipe B	29
3	Equipe C	28
4	Equipe D	27
5	Equipe E	27
6	Equipe F	26
7	Equipe G	24
8	Equipe H	20
9	Equipe I	16
10	Equipe J	14
11	Equipe K	12
12	Equipe L	12

Poule accession 6 Equipes selon classement Matches Aller							
Equipes	Pt aller	G	N	P	F	Pt PO	Point total
Equipe C	28	4	1	0	0	13	41
Equipe B	29	3	1	1	0	10	39
Equipe A	30	2	2	1	0	8	38
Equipe F	26	1	3	1	0	6	32
Equipe D	27	0	2	3	0	2	29
Equipe E	27	0	1	4	0	1	28

Totalité des points matches aller + Points acquis Poule accession ou maintien = Points total pour classement final

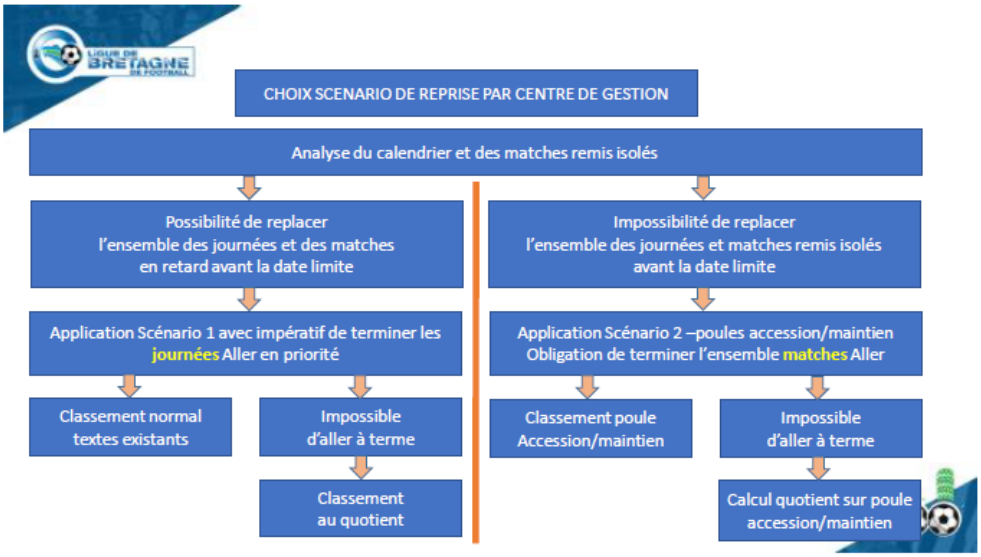

CHAMPIONNAT EN 2 PHASES

Pour les championnats en deux phases, le groupe de travail préconise de :

- Terminer la 1ère Phase,
- Puis en fonction des possibilités calendaires :
  - Effectuer la seconde phase comme prévue,

  ou
  - Modifier le format de la seconde phase en modifiant le nombre de poules ou nombre d'équipes par poule.

Si ces championnats débouchent sur une accession en championnat national, les accédants devront être fournis pour le 30 juin.

SIMULATION CALENDRIER SENIORS HOMMES

	Gr14 SCE1	Gr14 SCE2	Gr12 SCE1	Gr12 SCE2	Gr12 SCE2	Gr14 SCE1	Gr14 SCE2	Gr12 SCE1	Gr12 SCE2
17-janv.					11-avr.	J15	J13	J13	J11
24-janv.	CF / MR	CF MR	CF/MR	CF/MR	18-avr.	J16	MR	J14	MR
31-janv.	CF / MR	CF MR	CF /MR	CF/MR	25-avr.	J17	MR	J15	MR
7-févr.	J6	J6	J5	J5	2-mai	J18	Poff 1	MR	Poff 1
14-févr.	J7	J7	J6	J6	9-mai	J19	Poff 2	J16	Poff 2
21-févr.	J8	J8	J7	MR	16-mai	J20	MR	J17	MR
28-févr.	J9	MR	MR	J7	23-mai	J21	Poff 3	MR	MR
7-mars	J10	J9	J8	J8	30-mai	J22	Poff 4	J18	Poff 3
14-mars	J11	J10	J9	MR	6-juin	J23	Poff 5	J19	Poff 4
21-mars	J12	J11	J10	J9	13-juin	J24	MR	J20	Poff 5
28-mars	J13	J12	J11	J10	20-juin	J25	Poff 6	J21	
DI 04/04	J14	MR	J12	MR	27-juin	J26	Poff 7	J22	

SIMULATION CALENDRIER SENIORS FEMMES

	R1F SCE 1	R1F SC2	R2F SC1	R2F SC2		R1F SCE 1	R1F SC2	R2F SC1	R2F SC2
17-janv.					11-avr.	J14	J10	J10	J9
24-janv.	MR	MR	MR	MR	18-avr.	J15	J11	J11	MR
31-janv.	J5	MR	MR	MR	25-avr.	J16	MR	J12	MR
7-févr.	J6	J5	J4	J4	2-mai	J17	MR	MR	Poff 1
14-févr.	J7	J6	J5	J5	9-mai	J18	Poff 1	J13	Poff 2
21-févr.	J8	MR	MR	MR	16-mai	J19	Poff 2	J14	MR
28-févr.	MR	MR	MR	MR	23-mai	MR	MR	MR	MR
7-mars	J9	J7	J6	J6	30-mai	J20	Poff 3	J15	Poff 3
14-mars	J10	MR	J7	J7	6-juin	J21	Poff 4	J16	Poff 4
21-mars	J11	J8	J8	MR	13-juin	J22	Poff 5	MR	Poff 5
28-mars	J12	J9	J9	J8	20-juin	PAN	PAN	J17	
DI 04/04	J13	MR	MR	MR	27-juin	PAN	PAN	J18	

COUPE DE FRANCE :

M. Joseph PARE : Précisions concernant le Quorum : résultats

- 53 délégués de District présents sur un total de 70, sachant que le quorum est fixé à 24, le quorum est atteint.
- 138 clubs de Ligue présents sur un total de 248, sachant que le quorum est fixé à 83, le quorum est atteint.
- 1295 voix représentées sur un total de 1907, sachant que le quorum est fixé à 636, le quorum est atteint.

La première élection concerne le Comité de Direction de la Ligue de Bretagne

Pour cette élection une seule liste a été déposée, il s'agit de la liste "Construire et agir ensemble pour un football breton rayonnant" conduite de M. Jean Claude HILLION.

Cette liste a été jugée recevable et validée par la commission de surveillance des opérations électorales le 24 Novembre 2020.
En présence d'une seule liste, la procédure de vote est simplifiée et vous devrez voter « pour » ou « contre » la liste présentée.
Avant de passer au vote je laisse la parole à Jean Claude HILLION qui va vous présenter les membres de sa liste et son programme.

M. Jean Claude HILLION :

D'abord un grand merci à Philippe pour son exposé
Je vous vais vous présenter la liste pour les prochaines élections :
Je me présente devant vous pour un 4eme mandat avec comme volonté de construire et agir ensemble pour un football breton rayonnant
Pour conduire la ligue l'important n'est pas le Président (un peu quand même) mais c'est surtout l'équipe c'est comme sur le terrain les résultats sont positifs quand tout le monde « joue ensemble »
André TOULEMONT :
Président délégué 58 ans, un Bigouden « pur beurre « comme on dit puisqu'il a été joueur et dirigeant de 2 clubs :(8ans) à US Bigoudène (sans la coiffe) et Ploénour FC depuis 1991 occupant dans ce dernier tous les postes de dirigeants.
Au District Finistère sud pendant 20 ans dont 8 comme Président il est depuis sa création Président délégué du District du Finistère. Il est également le Président du Centre Technique Henry Guérin.
Jean Pierre LORGEOUX
Secrétaire General 55 ans. Un seul club depuis ses 9 ans la St Co de Locminé dont il est le secrétaire depuis 34 ans. Dans son premier mandat à la ligue il a surtout suivi ce qui concernait la formation et il est un excellent utilisateur de Footclub.
Stéphane GOURET
Trésorier Général 50 ans Dirigeant du CS LANRELAS depuis 30 ans et président depuis 15 ans
Il participe à la Commission des jeunes du District des Côtes d'Armor depuis 7 ans.
Guy GRANVILLE
Représentant les arbitres 56 ans. Arbitre de ligue durant 22ans, membre du bureau UNAF pendant 32 ans dont 16 à l'UNAF22 et 12 UNAF Régionale. Délégué FFF depuis 12ans il est membre de la CRA et entame son 3eme mandat à la Ligue
Bernard LE BRETON
Représentant les éducateurs 74 ans Apres une carrière de joueur dans un quartier de Rennes il intègre le Stade rennais comme éducateur cela fait 32 ans et a entrainé et managé toutes les catégories depuis les 14 ans jusqu'aux seniors. Président de l'amicale des Educateurs d'Ile et Vilaine.
Lui aussi entame son 3eme mandat à la Ligue.
Marjorie GENTILHOMME
Représentante des féminines 34 ans. C'est la benjamine de l'équipe et elle sait se faire écouter. Une courte carrière en jeune, puis arbitre avant de devenir dirigeante. Elle est également déléguée de la FFF.
Christian LE COQ

Représentant des médecins : 59 ans, au Stade Rennais depuis 15 ans auprès du Centre de Formation, médecin fédéral ayant suivi plusieurs sélections nationales notamment les U20 lors de la dernière Coupe du Monde.

Jacques AUBRY

62 ans, commence comme joueurs dans 2 clubs de quartier avant de rejoindre la T.A. Rennes en 1985, il en devient président de la section football 2 ans après. Il est président de la Commission de délivrances des licences et va entamer son 4ème mandat.

Ilda BARATA

52 ans Secrétaire de Plourin les Morlaix, membre de la commission « lieu de vie » du District du Finistère, membre de la Commission Régionale Informatique et de la Commission Régionale Gestion des Compétitions Seniors depuis 4 ans.

Rachel BOISHARDY

48 ans, secrétaire de l'US Plessala pendant 20 ans puis depuis l'an dernier adjointe à celui de FC LIE
Membre du club des 100 femmes de la FFF,

Thierry BRIAND

71 ans Trésorier de son club Plouagat, puis du District 22 pendant 22 ans, ancien arbitre, Membre des commissions d'arbitre District et Ligue

Marcel DELEON

72 ans .Son club le CO PACE depuis 1966 comme joueur, éducateur et dirigeant (trésorier, vice-président et Président). Au district d'Ille et vilaine depuis 12 ans comme secrétaire général et aujourd'hui Vice-Président.

Alain FAUDET

65 ans, de l'US Mordelles. Educateur et dirigeant depuis 30 ans. Membre actif du foot animation depuis 2006 et Président de la commission Foot éducatif

Stéphanie GUEGUEN

50 ans Joueuse, puis Secrétaire et responsable de son club Lorient Sport entre 1992 et 2012.
Présidente de la commission féminine du District depuis 1996. Elle rentre au Comité du Morbihan en 2004 Vice-présidente de 2016 à 2020 et participe à toutes les commissions touchant au football féminin et membre du club des 100 femmes de la F.F.F. Ce sera la 4ème femme complétant ainsi le schéma une femme par District.

Gérard GOUZERCH

67 ans, Un seul club l'US Arradon comme dirigeant comme responsable Ecole de foot (5 ans) Président (3 ans) secrétaire (10 ans). Vice-Président délégué du District du Morbihan dont il est également responsable des compétitions.

Jean Pierre LE BRUN

70 ans Un seul club : le CS Penmarch d'abord comme joueur de 62 à 83 Puis comme Président depuis 1983. Président de la commission Régional d'appel et du Développement des pratiques.
Il entame son 5ème mandat

Alain LEAUTE

70 ans. Commençant comme joueur à l'Esp. CLEGUEREC, gardien de but, il devient arbitre à 25 ans, 2 ans arbitre de district, 2 ans arbitre de ligue, 15 ans à la FFF, dont 5 comme assistant international,

président de Commission Départemental d'arbitrage et président de la Commission Régionale d'arbitrage depuis 20 ans.

Guy MARTIN
65 ans Commence sa carrière comme joueur à Ploudaniel puis la poursuit à Landerneau d'abord à la Landernéenne puis au FC après la fusion des deux clubs landernéens. Il assurera la présidence 5 ans dans chaque .Pendant ce second mandat à la Ligue il assure la président de la commission des jeunes

Michel RENAULT
67 ans Joueur au COB puis à Plaintel il finit sa carrière au Stade Briochin dont il est le coordinateur sportif. Il est membre de Commission des jeunes et celle des évènements et membre du Bureau du Centre Technique.

A ces 20 membres s'ajoutent les 4 présidents de District qui sont membres de droit.

- M. Rémy MOULIN, nouveau président du District des Côtes d'Armor
- M. Alain LE FLOCH, président du District du Finistère
- M. Philippe LE YONDRE, président du District d'Ille et Vilaine
- M. Lionel DAGORNE, président du District du Morbihan.

Voici donc les 24 membres de ce Comité de Direction que je vais avoir l'honneur de diriger et nul doute que le football breton continuera à rayonner avec une telle équipe.

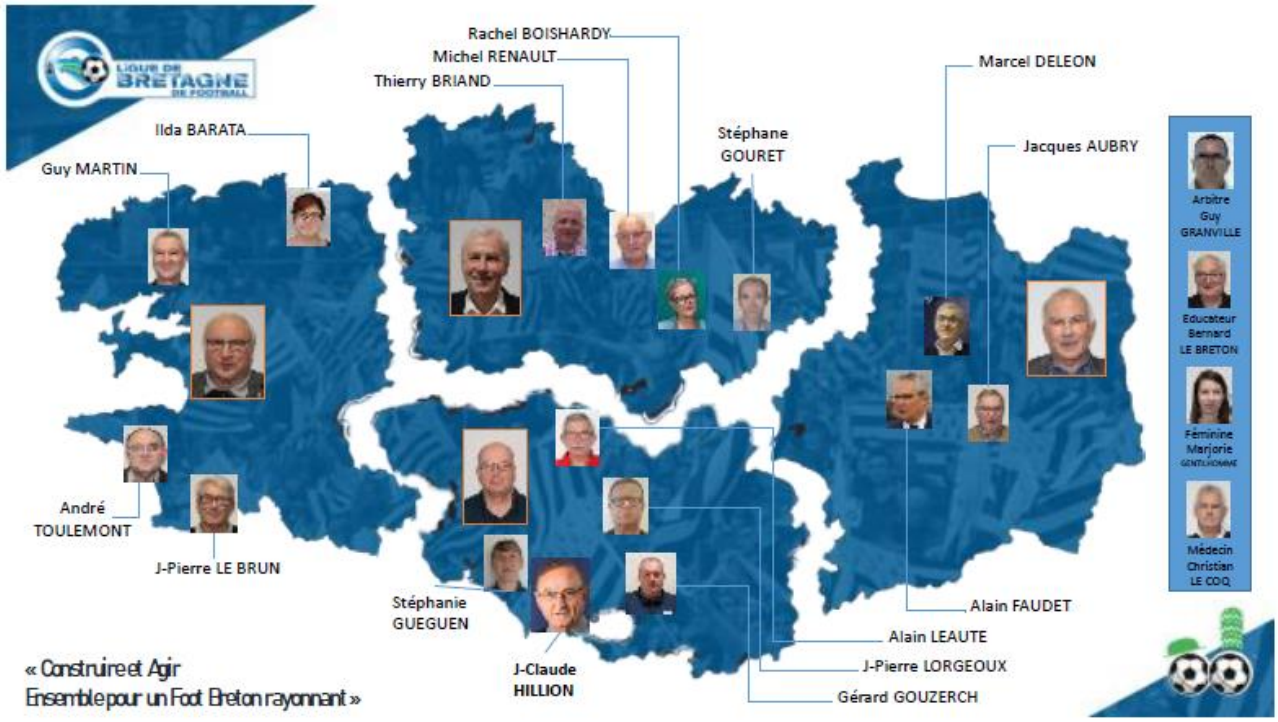

Etablir un programme en ces moments n'est pas des plus facile tant l'incertitude du lendemain est importante J'aurais tendance à dire : terminons cette saison et donnons-nous du temps pour bâtir le football breton de demain.
Nous avons vécu lors de la mandature qui se termine une période exceptionnelle pour notre territoire et si je fais un inventaire à la Prévert je nommerais :

- Deux coupes du Monde féminine dont une uniquement chez nous

- 19 rencontres internationales
- Un centenaire (celui de la ligue)
- Une coupe de France

Et nous avons dépassé les 151000 licencies.
Cela va donc être difficile de faire mieux mais l'important est de faire bien.
Le titre de cette liste résume notre volonté de **construire et agir ensemble pour un football breton rayonnant.**
Il faut construire et agir ensemble quels que soient l'importance du club et son niveau certes les problématiques sont différentes mais les résolutions doivent servir à tous.
Un football rayonnant qui donne envie aux jeunes de venir pratiquer et aux moins jeunes d'accompagner.
Je l'ai dit dans le rapport d'activité le football de demain ne sera pas seulement axé sur la compétition une réflexion sur les formats, le rythme, les catégories sera nécessaire pour se faire nous vous associerons.
Lors de la prochaine Assemblée générale qui devrait se tenir en juin prochain nous vous détaillerons la ligne de conduite que nous allons définir et nous aurons besoin de vous pour nous guider à tracer cette ligne.
Les élus du comité de direction, les membres des commissions les salariés feront en sorte que l'objectif commun que nous nous serons donné soit atteint pour la satisfaction de tous.

Monsieur Joseph PARE, Monsieur Jean Claude HILLION ayant présenté son programme, nous allons passer au vote :
Liste « Construire et agir ensemble pour le Football Breton rayonnant » conduite par JC Hillion
Résultat des votes :

Pour :	1099 voix	92,90 %
Contre :	84 voix	7,10 %

La Liste de M. HILLION est élue pour 4 ans.

Monsieur Jean Claude HILLION : Merci pour votre confiance, merci pour votre soutien. Je disais tout à l'heure les temps sont difficiles. Je crains que ça dure un moment. Nous allons faire notre possible pour vous aider financièrement dans l'attente de la reprise des compétitions. Il va falloir remotiver vos dirigeants. Nous espérons une reprise des compétitions par la Coupe de France sans huis clos. Il sera important que l'on puisse accueillir rapidement des spectateurs sur les terrains.

Monsieur Joseph PARE, Nous allons passer aux votes pour **l'élection des délégués aux assemblées fédérales.**
Vous aurez 4 votes à effectuer.

1. Le premier concerne la confirmation des membres de droit représentant la Ligue de Bretagne, à savoir :
   - D'une part, le président et le président délégué de la ligue.
   - D'autre part les 4 présidents de District.
2. Le second concerne les candidats représentants le football amateur par tranche de 50.000 licenciés
3. Le troisième concerne le délégué des clubs nationaux.
4. Le quatrième concerne le délégué du football diversifié.

Les candidats suivants sont membres de droit en vertu de leur fonction au sein des instances qu'ils représentent.

Il s'agit de :
Pour le compte de la Ligue de Bretagne :

- Monsieur jean Claude HILLION, Président de Ligue et son suppléant Monsieur Jean Pierre LORGEOUX,
- Monsieur André TOULEMONT, Président Délégué de Ligue et son suppléant Monsieur Jean Pierre LE BRUN.

Pour le compte des districts :

- Monsieur Rémy MOULIN, pour le District des Côtes d'Armor et son suppléant Monsieur. Thierry BRIAND,
- Monsieur Alain LE FLOCH, pour le District du Finistère et son suppléant Monsieur Max GOUES,
- Monsieur Philippe LE YONDRE, pour le District d'Ille et Vilaine et son suppléant Monsieur Laurent BENOIT,
- Monsieur Lionel DAGORNE, pour le District du Morbihan et son suppléant Monsieur Gérard GOUZERCH.

Il vous est demandé par votre vote de valider ces candidatures.

Résultat des votes :

Pour :	99,59 %
Contre :	0,41 %
Elus	

Nous allons passer aux votes pour les **candidats représentants du Football Amateur par tranche de 50000 licenciés.** (Mandature 2020/2021)

Pour cette élection 4 candidatures ont été reçues et validées par la commission de surveillance des opérations électorales le 24 Novembre 2020. Il s'agit de :

- Monsieur Luc TREGUER, en qualité de titulaire et de son suppléant Monsieur Christian SCORDIA,
- Monsieur Marcel DELEON en qualité de titulaire et de son suppléant Monsieur Yves SIZUN
- Monsieur Alain FAUDET, en qualité de titulaire et de son suppléant Monsieur Christian DAVID,
- Monsieur Jean LE VIOL, en qualité de titulaire et de son suppléant Monsieur Patrick CHEVALLIER.

Chacun des candidats a rédigé une profession de foi dont vous avez eu communication.
Je précise que l'ordre de présentation des candidats a fait l'objet d'un tirage au sort sous le contrôle de la commission de contrôle des élections.
Il y a deux postes à pourvoir, vous devrez donc choisir donc au plus 2 candidats.
Une fois que vous aurez effectué votre choix, vous devrez le valider en cliquant sur « envoyer ».

Résultat des votes :

- M. Luc TREGUER, en qualité de titulaire et de son suppléant M. Christian SCORDIA
  Voix : 510 45,17 %
- M. Marcel DELEON en qualité de titulaire et de son suppléant M. Yves SIZUN
  Voix : 677 59,96 %
- M. Alain FAUDET, en qualité de titulaire et de son suppléant M. Christian DAVID
  Voix : 588 52,08 %
- M. Jean LE VIOL, en qualité de titulaire et de son suppléant 9 M. Patrick CHEVALIER
  Voix 351 31,09 %

Sont élus :

- M. Marcel DELEON en qualité de titulaire et de son suppléant M. Yves SIZUN
- M. Alain FAUDET en qualité de titulaire et de son suppléant M. Christian DAVID.

Nous allons passer au vote pour le **représentant des clubs disputant les championnats nationaux seniors libres**. (Mandature 2020/2024)

Les clubs de la région Bretagne disputant les championnats nationaux seniors libres se sont réunis en assemblée générale le 5 octobre 2020 et ont décidés de désigner en qualité de représentant :

- Monsieur Pierric BERNARD HERVE en qualité de titulaire et Monsieur Régis MONTREUIL en qualité de suppléant.

Il vous appartient par votre vote de régulariser ce choix. (Pour ou contre)

Résultat du vote :

Pour :	1116 voix	95,79 %
Contre :	49 voix	4,21 %

Nous allons passer au vote pour le **Délégué à l'Assemblée de la L.F.A. au titre du Football Diversifié**
Un seul poste est à pourvoir.
Pour cette élection, la commission de surveillance des opérations électorales, lors de sa réunion du 24 Novembre 2020, a validé la candidature de :

- Monsieur Jacques AUBRY en qualité de titulaire et de son suppléant Monsieur Michel RENAULT

Résultat du vote :

Pour :	1081 voix	94,08 %
Contre :	68 voix	5,92 %

Je vais passer la parole à M. Philippe LE YONDRE, trésorier de la Ligue du Football Amateur :

Intervention de Monsieur Philippe LE YONDRE, Trésorier de la L.F.A.

Intervention de Monsieur Jean Claude HILLION, Président de la L.B.F.

Clôture de l'Assemblée Générale Elective à 12h00.